

Campagne de financement du Carnaval L'objectif est loin d'être atteint

par Guy DUBÉ

Sans fulminer des reproches aux petits commerçants "qui profitent grassement du Carnaval de Québec", le vice-président de la troisième plus importante fête populaire au monde, M. Yves Patenaude, ne leur a pas moins rappelé, hier, que "les dons de \$50 ou moins tardent à entrer".

Jusqu'à ce jour, sur un objectif de \$100,000, les souscriptions totalisent \$39,300. L'an dernier, 262 commerçants ou organismes avaient souscrit à pareille date; cette année, ce nombre n'est que de 147, soit près de la moitié moins, a indiqué la présidente du comité de financement, Mlle Pierrette Audy.

L'an dernier, les revenus de la campagne de financement avaient atteint \$88,420. Quand on pense que la parade à elle seule coûte au-delà de \$400,000 et qu'il en coûte plus de \$200,000 pour construire le palais de Bonhomme, il faut que les sous-entente quelque part. Surtout que le gouvernement fédéral continue de fermer les yeux financièrement sur cet événement touristique d'envergure.

Pour parer à toute éventualité, l'édition 1981 du Carnaval de Québec a demandé et obtenu de plusieurs organismes et restaurateurs de la ré-

gion une implication plus en profondeur en présentant des promotions qui aideront grandement à garnir les goussets de la campagne de financement.

Jusqu'à maintenant, les établissements suivants ont garanti ces montants: CHOI FM: 15 pour 100 des ventes de \$500 et plus sur les commerciaux diffusés du 1er janvier au 15 mars; 10 restaurants ont formé une association (appelée Club du 10,000) et remettront chacun \$1,000 (Baron Rouge, Chalet Suisse, La Différence, Le Fiacre Sainte-Foy, Chez Lorenzo, Marie-Antoinette, St-Germain, St-Hubert, St-Martin, La Tyrolienne); le club de raquette Entrainement remettra \$3,000 lors de son jitey carnaval; le club de ski de fond remettra \$1,000; le restaurant-brasserie L'Abat-Jour: \$1,000; Le Fiacre (boul. Sainte-Anne): \$1 le repas de crabe vendu, restaurant Le Pailleur: 50 pour 100 des recettes du buffet, le midi, plus un pourcentage équivalant à l'âge des clients, le soir; \$1,500 de la compagnie Texaco plus un cent le litre d'essence vendue par les 21 stations participantes, la fin de semaine du 22 au 24 janvier; Woolco: \$1,800 plus bénéfice sur la vente de bonhommes gonflables; restaurant-brasserie La Buissonnière: recettes

sur la vente de la "côte levée", avec un montant garanti de \$1,000.

Du sang!

Par ailleurs, c'est lundi prochain, le 19 janvier, de 10h à 21h, au centre de la Société canadienne de la Croix-Rouge de Québec, que se tiendra la collecte annuelle de sang de Bonhomme Carnaval.

L'objectif fixé cette année est de 400 donneurs. Des porte-parole de la Croix-Rouge ont expliqué que leur société a besoin, dans la seule région de l'Est du Québec, une moyenne de 1,500 sacs de sang par semaine pour desservir 67 hôpitaux.

En 1979, 411 donneurs s'étaient présentés à cette journée de Bonhomme; l'an dernier, ce nombre est baissé à 320. Les responsables se sont bien promis de remonter la pente lundi prochain. Ceux qui seront à l'extérieur de la ville, cette journée-là, pourront se présenter aujourd'hui ou mardi.

La société accepte l'alcool dans le sang, tant que vous avez du bon sens.

Bonhomme et les duchesses ainsi que les membres du comité exécutif visiteront les donateurs à quelques reprises, au cours de la journée (sur les heures de repas, entre autres).



Chute de 56 étages

Un des ascenseurs de l'immeuble de la "First National Bank" de Chicago a fait une chute de 56 étages hier, ne faisant que 14 blessés parmi les 23 passagers. La catastrophe n'a été évitée que grâce à l'un des freins de secours de l'ascenseur qui a automatiquement fonctionné, alors que l'autre est resté en position ouverte. Un hôpital de Chicago a indiqué qu'aucune des 11 personnes blessées n'était dans un état grave, mais que plusieurs étaient en état de choc. On voit ici des pompiers accordant les premiers secours aux blessés.

Pouvoir d'achat Le dollar de 1971 ne vaut plus que 45 cents

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a progressé de 10.1 pour 100 en 1980. C'était le taux de progression annuel le plus élevé depuis cinq ans.

En publiant, aujourd'hui, ses données mensuelles sur le coût de la vie pour le simple consommateur, Statistique Canada a noté que de novembre à décembre, malgré une forte augmentation de 1.1 pour 100 des prix des aliments, la progression du coût général de la vie a été de 0.6 pour 100, grâce à des hausses moins accentuées pour les autres produits de première nécessité.

Malgré ce dernier point, l'indice pour le mois était de 11.2 pour 100 plus élevé que durant le même mois, en 1979.

Pour l'ensemble de 1980, les prix à la consommation ont connu une progression de 1 pour 100 au regard de 1979. C'est toutefois ce qu'avait prévu le gouvernement dans son budget de l'automne.

Selon les dernières données, un panier à provisions ainsi que les services essentiels qui coûtaient \$100 en 1971 exigeaient un déboursé de \$221.33 en décembre. Vu sous un autre angle, ceci signifie que le pouvoir d'achat d'un dollar de 1971 a perdu encore cinq cents en 1980 et n'était plus que l'équivalent de 45 cents.

Dans le secteur des aliments pour la consommation domestique, on a enregistré en décembre des hausses pour les légumes frais, les produits laitiers ainsi que pour le pain; l'indice de ce secteur a grimpé de 1.3 pour 100 de novembre à décembre, ce qui aurait dû entraîner, en projection, une progression annuelle supérieure de 14.8 pour 100 à ce qu'elle représentait au même mois un an plus tôt.

Pour 1980 cependant, les prix des aliments ont finalement augmenté de 10.7 pour 100, ce qui équivalait à une amélioration au regard de l'an dernier à la même époque où l'indice connaissait une progression de 13.2 pour 100.

Si les prix du porc et d'autres viandes ont contribué à la hausse de l'indice pour les aliments, les consommateurs devaient payer moins cher certaines parties de bœuf, ainsi que les oeufs, le sucre, le café et le thé.

Les prix des aliments consommés hors de la maison ont grimpé de seulement 0.7 pour 100 de novembre à décembre, équivalant à 8.3 pour 100 de plus qu'en décembre 1979.

Les hausses de prix ont été moins fortes dans les produits de consommation autres que les aliments; une progression de 0.4 pour 100 dans ce secteur était en majeure partie due à des coûts plus élevés pour l'habitation, en particulier pour le gaz naturel.

Statistique Canada a aussi souligné des hausses pour les admissions aux cinémas, les transports aériens et, en Ontario, pour la bière. En même temps, les coûts des loisirs chez soi diminuaient.

D'une part les vêtements pour dames et enfants coûtaient plus cher; d'autre part ceux pour hommes coûtaient moins cher.

Le Sahara à la course!

PARIS (AFP) — Un Français de 27 ans a réussi à traverser en courant le Sahara sur son axe nord-sud: une bagatelle de 3,300 kilomètres qui a commencé le 27 novembre devant la grande poste d'Alger pour s'achever hier matin à Zinder, au Niger...

Selon son porte-parole, l'exploit de Jacques Martin, un ingénieur en énergie solaire, n'est pas contestable. Il s'était entouré d'une solide équipe de suiveurs-témoins comprenant un masseur, une secouriste, un mécanicien, un cinéaste et un technicien, qui avaient pris place à bord de trois voitures.

Le but que s'était fixé Martin était simple sur le papier: "Montrer que le Sahara, le plus grand désert du monde, peut être vaincu par un coureur bien entraîné".

Jacques Martin avait donc choisi la période la plus clémente de l'année — au plus 30 degrés centigrades — et avait décidé de parcourir 50 à 60 kilomètres en moyenne par jour, à la vitesse de 12 kilomètres à l'heure.

Les journalistes font le pied de grue à Alger

ALGER (AFP) — On saura sans doute au cours des prochaines 24 heures si les États-Unis et l'Iran parviennent à un accord sur la libération des 52 otages américains détenus par Téhéran depuis 440 jours, estime-t-on généralement à Alger.

Le secrétaire d'Etat adjoint, M. Warren Christopher, et ses collaborateurs se tiennent constamment au courant de l'évolution de la situation, en contact permanent avec Washington.

M. Christopher a quitté la mission américaine vers 20h00 GMT en compagnie de l'ambassadeur américain à Alger, M. Ulrich Haynes, "pour un bref dîner", a déclaré un porte-parole officiel américain sans préciser si le secrétaire d'Etat adjoint retrouverait des personnalités algériennes.

Rien dans l'expression de M. Christopher n'a permis aux journalistes

présents de déduire si le dénouement de la crise était imminent. Totale impasse, le secrétaire d'Etat s'est enfoncé rapidement dans une limousine en portant à la main une épaisse serviette noire.

Toute la journée, l'ambassade américaine a elle aussi gardé ses secrets. Malgré un va-et-vient de voitures officielles, aucun commentaire de fond n'a été donné aux journalistes qui arrivent de plus en plus nombreux à Alger.

La seule déclaration faite a été donnée dans la soirée quelques minutes avant le départ de M. Christopher, par le ministre conseiller de l'ambassade, M. Christopher Ross. Elle reprenait mot pour mot, les propos tenus à Washington dans la journée par le porte-parole du département d'Etat M. John Tattner.

Devant le mutisme américain et algérien, les observateurs en sont ré-

duits à s'accrocher à des détails qui pourraient indiquer un dénouement imminent.

Ils ont noté que le ministère algérien de l'information a demandé hier après-midi aux journalistes étrangers de s'accrocher auprès de ses services. Or il y a deux jours, le même ministère indiquait que cette formalité n'était pas nécessaire.

Interrogé sur les raisons de ce changement et s'il laissait prévoir une arrivée prochaine des 52 otages à Alger, un fonctionnaire de ce ministère a répondu avec un sourire énigmatique: "Il y a deux jours, c'était le 13 janvier, aujourd'hui nous sommes le 15".

De son côté, l'ambassade américaine a entrepris d'accroître également les journalistes présents. Mais manquant de documents appropriés, elle leur a distribué... des cartes d'accès à la piscine de la résidence de l'ambassadeur.

point de vue de l'Iran, les États-Unis ont seulement jusqu'à demain vendredi pour faire une démarche de transfert des biens iraniens à la banque centrale d'un pays tiers".

Si les négociations en vue d'un règlement du contentieux financier irano-américain n'avancent pas de façon vraiment concrète avant la fin de la journée ouvrable d'aujourd'hui, M. Nabavi a précisé: "Les conditions de la négociation seront considérées comme essentiellement changées du point de vue iranien".

Répondant à une question sur la libération prochaine des otages américains, M. Nabavi a répondu qu'elle ne serait effective que lorsque les sommes d'argent dues à l'Iran seraient transférées à la banque d'un pays tiers.

Le sentiment prévalait dans les milieux informés de Washington que cet ultimatum lancé par le ministre Bezhad Nabavi pourrait en fait être destiné à préparer l'opinion publique iranienne à l'annonce d'un accord avec le "grand satan" en vue de la libération des otages.

Khomeiny rencontre Radjavi et Nabavi

Hier matin, l'ayatollah Khomeiny a eu une rencontre avec le premier ministre Mohammed Ali Radjavi et M. Bezhad Nabavi. Ils ont présument discuté de la question des otages, et plus encore, il est fort possible que Khomeiny ait donné son approbation pour la libération des otages.

Cette rencontre avec l'ayatollah — l'autorité ultime en Iran — semble indiquer qu'une décision importante nécessitant son approbation serait sur le point d'être prise.

Meurtre...

(Suite de la première page)

soir et n'est pas rentrée par la suite. Personne n'a été témoin de sa disparition.

"Même un marquis de Sade n'aurait pu faire une telle chose, a dit le porte-parole policier. Il est impossible de trouver des mots pour décrire ce qui a été fait à cet enfant".

Selon lui, il s'agit du meurtre d'enfant le plus brutal jamais vu par la police depuis des années.

M. Hachez a expliqué que le garçon a eu le crâne fracturé et subi plusieurs autres blessures sur lesquelles il a refusé de fournir des précisions.

Les Demers sont venus s'installer à Saint-Jérôme il y a quatre ans, alors que le père de Jean-Yves entraînait au service de son beau-frère comme mécanicien. L'air pur des Laurentides serait bon pour les enfants se disaient alors les parents Demers. Mme Demers, qui est âgée de 38 ans, travaille auprès de déficients mentaux à l'Institut Sainte-Marie de Saint-Jérôme.

Otages...

(Suite de la première page)

Plus tôt cette semaine, la Réserve fédérale a vendu pour une valeur de \$300 millions en billets du Trésor, pour un client qui pourrait fort bien être l'Iran.

Si cette rumeur est vraie, cela signifie que la Réserve fédérale a mis en branle le processus de transfert de fonds réclamé par l'Iran en échange de la libération des otages.

En effet, M. Bezhad Nabavi, principal négociateur iranien, a annoncé hier à Radio-Téhéran qu'une démarche de transfert de fonds devait être entamée avant 17h aujourd'hui si les Américains voulaient la libération des otages avant le 20 janvier, date de l'investiture du nouveau président Ronald Reagan.

L'Iran a exigé une somme de plus de \$9 milliards, représentant à son avis les avoirs iraniens gelés aux États-Unis. Le Parlement iranien a approuvé mercredi que ce montant soit réduit à \$6.6 milliards, représentant des avoirs ne faisant pas l'objet de poursuites.

Une partie de ces avoirs est à New York sous forme de lingots d'or: 16 millions d'onces d'or, représentant une valeur de \$890 millions.

Contrairement aux avoirs qui existent sous forme de billets, le transfert de l'or doit s'effectuer de main à main et, selon une source, "il y a de bonnes chances que tout cet or ait déjà quitté New York".

Hier après-midi, Téhéran a transmis sa réponse finale aux ul-

times propositions américaines à Alger, où se trouve toujours M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain. Les Américains attendaient cette réponse depuis le 2 janvier, date à laquelle Alger avait fait part à Téhéran des offres américaines.

L'envoi de cette réponse iranienne, alliée aux rumeurs de Wall Street voulant que le transfert de fonds ait déjà commencé, relançant les spéculations sur la possibilité d'un accord prochain entre Washington et Téhéran.

Le dernier message iranien a été qualifié de "substantiel", allant au fond des choses, par le département d'Etat américain. "Il mérite une étude approfondie et intensive, qui est maintenant entreprise à la fois par la délégation américaine à Alger et par les responsables à Washington", a-t-on déclaré dans un communiqué.

On saura sans doute au cours des prochaines 24 heures si les États-Unis et l'Iran parviennent à un accord sur la libération des 52 otages.

Mais, pour l'instant, rien ne transpire du côté américain quant au contenu de la dernière missive reçue de Téhéran.

Déclaration de Nabavi

Dans une déclaration retransmise hier soir par Radio-Téhéran, M. Bezhad Nabavi, principal négociateur iranien, a déclaré: "Du

Attentat...

(Suite de la première page)

pourrait provoquer de violentes réactions dans les milieux nationalistes et catholiques d'Ulster.

Mme McAliskey, qui était dans un relatif isolement politique depuis plusieurs années, continue à bénéficier d'un grand prestige dans la communauté catholique. Elle avait accédé à une renommée internationale, en décembre 1969, lors des émeutes de Londonderry (ouest de l'Ulster). Elle y était apparue comme le principal leader des catholiques

du quartier du "Bogside", assiégés par les protestants et les auxiliaires de la police d'Ulster. Elle avait alors été condamnée à six mois de prison pour "incitation à l'émeute".

L'action du "commando" qui a tenté d'éliminer la jeune femme (34 ans — mère de trois enfants) survient à un moment où les autorités britanniques s'attendent à une nouvelle "campagne militaire" de l'IRA-provisoire (Armée républicaine irlandaise), et elle pourrait inciter les "provos" à multiplier les attentats "punitifs" contre les protestants et les autorités britanniques.

Selon certaines sources informées, l'IRA-provisoire, qui a subi un revers psychologique important avec l'échec de la grève de la faim de ses militants internés à la prison de Maze (Belfast), serait actuellement divisée sur l'opportunité pour elle de se lancer dans une offensive d'attentats en Ulster et en Angleterre.

La tentative d'assassinat contre Bernadette Devlin pourrait, dans ce contexte, renforcer les éléments "durs" de l'IRA, et notamment son commandement basé à Dublin, au détriment de la tendance plus "politique" actuellement prédominante à Belfast.

Arrestation d'un suspect dans l'affaire D'Urso

ROME (d'après AP et AFP) — La police italienne a annoncé hier soir qu'elle avait arrêté un homme de 25 ans, étudiant en économie, et lance six mandats d'arrêt, dont trois concernant des femmes, dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement du juge Giovanni D'Urso et de l'assassinat du général des carabinieri Enrico Galvaligi le 31 décembre.

Selon des sources policières, les sept personnes en cause seraient des membres présumés des Brigades rouges, qui ont enlevé le juge D'Urso et revendiqué le meurtre du général Galvaligi.

Le général Galvaligi avait été tué en représailles de l'intervention, deux jours auparavant, des forces spéciales de la police pour réprimer la mutinerie des terroristes emprisonnés à Trani. Cette mutinerie était directement liée à l'enlèvement du juge Giovanni D'Urso.

Landry...

(Suite de la première page)

actuels du Parti libéral, agissant dans ce secteur-là, ça donnerait aux entreprises une motivation à investir, qu'elles n'ont peut-être pas toujours eue au cours des dernières années".

Choqué, dégoûté même, si l'on se fie au ton des répliques du ministre du Travail, M. Marois a annulé son discours devant le Conseil du patronat et a jeté le gant à M. Dufour: "C'est maintenant un secret de police: le PLQ a offert une circulaire de la Rive-Sud à Ghislain Dufour. Si celui-ci veut faire de la politique, il devrait saisir cette occasion plutôt que de se cantonner dans le rôle d'émancipation grise qui tire les ficelles des marionnettes libérales".

M. Marois répond un à un aux arguments du vice-président du Conseil du patronat dans son analyse du résultat du sondage de l'organisme sur le climat économique et prévient, dans le langage qui lui est propre, que son gouvernement n'acceptera pas que le développement économique se fasse sur le dos des Québécois.

Un job de bras pour Landry

Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, non seulement ne boycottera pas pour sa part la tribune du Conseil du patronat la semaine prochaine mais se promet de régler les comptes au nom du Conseil des ministres.

M. Landry fera d'abord une analyse des documents du Conseil du patronat depuis quatre ans, autant sur les plans économiques que constitutionnel. Le ministre, qui sait se transformer à l'occasion en un véritable rouleau compresseur, veut démontrer les contradictions et l'in-

cohérence dans les discours du vice-président du Conseil du patronat qui dans son bilan de 1979 concluait à la responsabilité du gouvernement Lévêque si l'économie du Québec se portait mal et à celle de l'entreprise privée en 1980 pour une situation plus saine.

"On en a soupé des discussions privées de certains hommes d'affaires qui en privé viennent féliciter des membres du gouvernement et qui dans leurs discours publics tirent à boulets rouges" a jeté un proche du ministre Bernard Landry.

"M. Landry ne sera certainement pas applaudi mercredi et il ne va pas la pour être applaudi non plus", certifie-t-il, en invitant les journalistes à ne pas manquer ce rendez-vous.

Le Colisée...

(Suite de la première page)

grandissement se sera d'ailleurs révéillé profitable puisque, en vertu du nouveau bail liant la ville à l'équipe de hockey, la première empochera davantage en loyer, sans avoir à financer — ou presque — le coût des travaux effectués.

Remis en question à la suite de l'accession des conservateurs au pouvoir, cet engagement était repris par ceux-ci et mis en oeuvre, au moment de la signature de l'entente fédérale-provinciale abolissant Loto Canada.

Gestionnaire des \$5 millions fédéraux provenant du démantèlement de la loterie nationale, le gouvernement du Québec décidait ensuite, au printemps dernier, de doubler sa mise de fonds, à \$10 millions. Ce qui portait la participation totale des gouvernements supérieurs à \$15 millions.

Qualifiée à l'époque d'insuffisante par le maire Pelletier, cette somme se voit aujourd'hui fortement réévaluée, à \$19.5 millions. Soit, dans les faits, 98 pour 100 du coût total de l'agrandissement.

Pour le Maire Pelletier, cette nouvelle répartition des frais est plus que satisfaisante. Elle s'avère quasiment réjouissante, à 48 heures de la grande fête populaire qui marquera, dimanche, la livraison du nouvel amphithéâtre de 15,000 places aux autorités de la ville et à leurs locataires, les Nordiques.

Pour le trésor municipal, l'a-

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233

REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coiner de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

La Quotidienne

7-2-5

(tirage de jeudi)

le mot du jour

Vrais Nordiques

Une dame de la Beauce veut savoir pourquoi nous ne mettons jamais de "s" à Inuit (nom que se donnent les Esquimaux) lorsque nous écrivons: Les Inuit. Tout simplement parce que Inuit est le pluriel de Inuk.

Pierre BELLEAU

Députés contre Télé 2

HULL (d'après PC) — Cinq députés de la Chambre des communes, y compris un membre du Parti libéral, ainsi que des représentants d'associations de francophones et d'autochtones se sont attaqués, hier, à la demande de création d'une deuxième chaîne de télévision d'Etat au pays.

Aux audiences de la Commission de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui étudie la demande de la Société Radio-Canada de créer une deuxième chaîne appelée Télé 2 en français et CBC-2 en anglais, les porte-parole de ces groupes ont indiqué que le nouveau service ne devrait pas entrer en ondes avant qu'on améliore la première chaîne.

Le député libéral, M. André Maltais, et le député de Vancouver-Centre, Mme Pat Carney, ont qualifié le nouveau réseau d'"élitiste", affirmant que les émissions traiteraient de sujets particuliers, comme les arts, l'économie et la science.

Et, d'ajouter M. Maltais, député de Manicouagan, Radio-Canada veut obtenir la permission de mettre en ondes une deuxième chaîne alors que le service de la première chaîne est, dans certaines régions du pays, pauvre ou inexistant.

D'autres reproches sont venus de francophones hors Québec, de groupes de francophones de Gaspé et de l'Estrie et d'Inuit Tapirisat.

Mme Carney, chef de file d'une délégation de trois députés conservateurs, a déclaré que "Télé 2 est un concept valable qui est prématuré". Ce n'est pas dans l'intérêt national de lancer une deuxième chaîne à ce moment-ci.

Les conservateurs ne sont pas opposés à l'idée en autant que le nouveau réseau contribuera à augmenter le contenu de la programmation canadienne, ajoutent-ils.

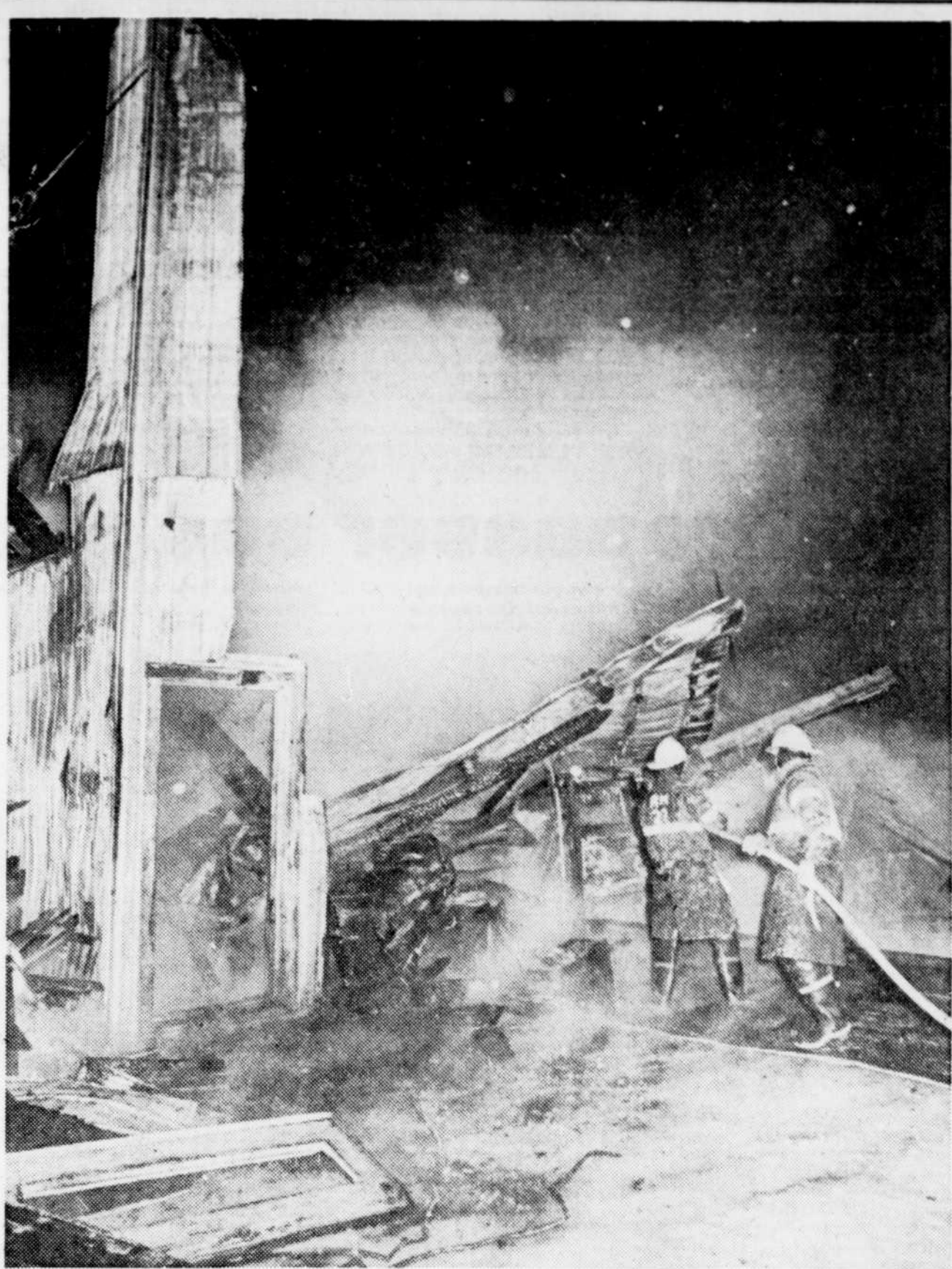
Grève: réunion "exploratoire"

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre fédéral du Travail a fait savoir, hier, qu'il a demandé au directeur de son service de médiation et de conciliation de tenir une réunion "exploratoire" avec les dirigeants de Radio-Canada et des représentants des 180 journalistes en grève au Québec depuis plus de deux mois.

Cette réunion, tenue à Montréal sous la présidence de M. Guy de Merlis, a expliqué M. Gerald Regan, aura pour but de déterminer si les deux parties sont prêtes à manifester suffisamment de souplesse pour passer au stade de la médiation.

"Je ne suis pas complètement satisfait qu'il existe suffisamment de souplesse chez les parties actuellement pour que la médiation porte des fruits", a déclaré M. Regan.

Mais si M. de Merlis rencontre cette souplesse, a ajouté le ministre, il va commencer sa médiation sur-le-champ.



Les pompiers ont dû passer une partie de la nuit sur place, le feu couvait.

A Sainte-Foy, un incendie fait \$200,000 de dégâts

par Lucien LATULIPPE

Deux entrepôts de la firme J.L. Lessard Inc., matériaux de construction, ont été détruits par un incendie, hier soir. Ils s'élevaient au 1575 rue du Parc, à Sainte-Foy et ils contenaient surtout de la machinerie dont la perte pourrait dépasser \$200,000.

Les pompiers de Sainte-Foy ont été alertés vers 19h20. En se rendant sur les lieux, ils pouvaient voir les flammes de loin.

"Le feu était à la grandeur", a précisé plus tard au SOLEIL le lieutenant Cloutier qui a dirigé la lutte contre le brasier avec le sergent Lefebvre.

Croisé près de son établissement, M. Lessard a laissé entendre au SOLEIL qu'un bâtiment logeait sa machinerie et que l'autre abritait de la machinerie appartenant à Bédard Asphalté dont un épandeur d'asphalte.

Les deux constructions avaient une charpente de bois que

recouvrait de la tôle. Moins d'une heure après le début du feu, elles s'écroulaient.

Vers 23h, l'incendie était sous contrôle, mais des pompiers ont dû passer une partie de la nuit sur place, le feu couvant sous la carapace de glace que le froid formait à mesure.

Personne n'a été blessé au cours des manœuvres et aucun bâtiment des environs n'a été endommagé. Une enquête a été ouverte, dès hier soir, pour établir la cause du sinistre.

Jean-Paul II accorde tout son appui à "Solidarité"

CITE DU VATICAN, (d'après AFP et AP) — Recevant hier la délégation de "Solidarité", Jean-Paul II a donné tout l'appui de son autorité spirituelle au syndicat indépendant polonais et énoncé les principes qui doivent, selon lui, guider son action. Et il l'a fait en présence de plus de 200 journalistes venus du monde entier.

C'est la première fois que Jean-Paul II prenait aussi nettement position en faveur d'une organisation laïque, à propos d'une action précise. En même temps, à travers ses conseils à "Solidarité", le souverain pontife a largement développé ses conceptions de la vie sociale et fixé un cadre moral à l'activité syndicale.

Pendant ce temps, la situation s'est brusquement tendue en Pologne où un préavis de grève a été lancé pour aujourd'hui et où le chef du Parti communiste, M. Kania, a adressé une mise en garde au nouveau mouvement syndical indépendant.

Le souverain pontife, qui a reçu Lech Walesa pendant 25 minutes dans sa bibliothèque privée et l'a embrassé sur les deux joues, a d'ailleurs

demandé à M. Walesa de faire preuve de prudence et de modération.

"Nous ne sommes pas une organisation politique et nous n'en serons jamais une", a déclaré M. Walesa. "Nous sommes engagés dans la défense des droits de l'homme qui doivent être respectés sans s'occuper des frontières".

"Les activités des syndicats ne doivent pas être de nature politique", a répondu le pape. "Elles ne doivent pas être l'instrument de personne ni d'aucun parti politique, pour se concentrer uniquement et de façon tout à fait autonome au travail de l'homme".

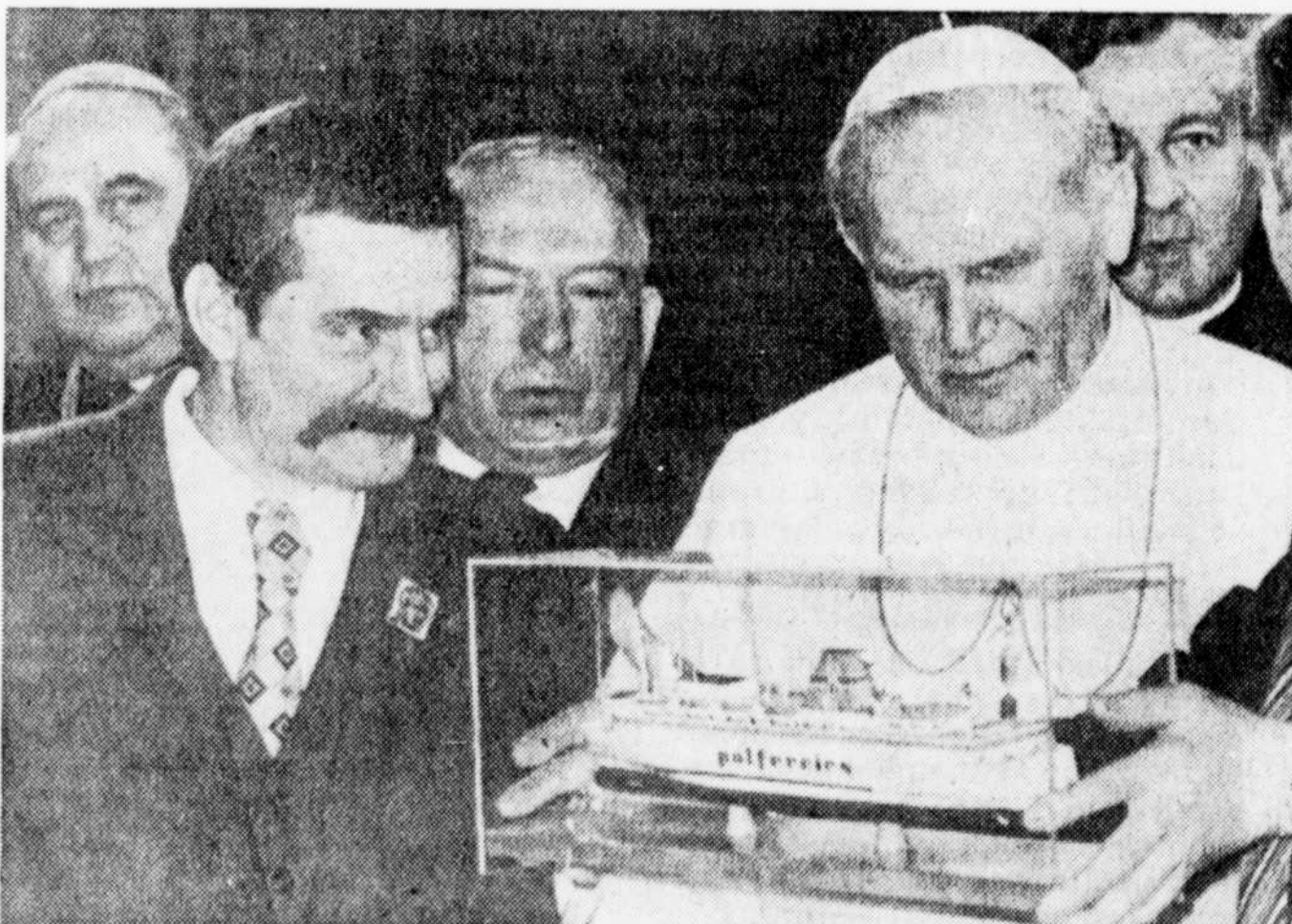
M. Walesa lui a ensuite présenté sa femme Mirosława, son beau-père Stanisław qui vit aux États-Unis et les 13 membres de la délégation de Solidarité qui effectue ce voyage d'une semaine en Italie. Il lui a également offert une petite copie du monument de Gdansk dédié aux ouvriers victimes de la répression de 1970, ainsi qu'un album de photos aux couleurs polonaises et une reproduction d'un bateau d'un chantier naval de la Baltique. Le pape a chanté avec ses visiteurs l'hymne re-

ligieux polonais: "Dieu protège la Pologne".

Le souverain pontife a de son côté offert aux syndicalistes des rosaires et des médailles en argent et un paquet spécialement préparé pour les six enfants de M. Walesa. Ils devaient être rejoints par une cinquantaine de Polonais habitant Rome dans une réception chaleureuse dans la salle du consistoire, puis se sont séparés après avoir chanté l'hymne religieux "Boże Ciało" ("Dieu sauve la Pologne").

A Varsovie, s'adressant à des dirigeants d'entreprises, le secrétaire général du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), M. Stanisław Kania, a lancé un avertissement à Solidarité en soulignant qu'il ne saurait y avoir deux pouvoirs dans le pays. Il a cependant assuré qu'il souhaitait continuer de collaborer avec le nouveau syndicat et a précisé qu'il avait "la place pour un grand développement de la démocratie" en Pologne.

Malgré cette mise en garde qui traduit un retour à une certaine fermeté, Solidarité a déclenché une grève d'avertissement de quatre heures aujourd'hui dans les transports publics de Varsovie et les entreprises de Legnica, une ville du Sud du pays où sont stationnées des unités soviétiques, pour appuyer ses revendications concernant notamment la semaine de cinq jours.



Le pape Jean-Paul II admire un modèle réduit de bateau passeur fabriqué aux usines polonaises sur la Baltique et que lui a remis hier Lech Walesa, leader du syndicat indépendant "Solidarité". Entre M. Walesa et le pape, on reconnaît le beau-père du chef syndical, M. Stanisław Kania, qui vit aux États-Unis.

La gelée en Floride augmente le prix des fruits et légumes

par Robert FLEURY

"La gelée de Floride est venue tout chambarder le marché, les tomates, le céleri, le brocoli, les oranges, les pamplemousses se vendront beaucoup plus cher", commentait hier le grossiste Roland Hébert du Marché Rougemont à Québec.

Dans son édition de mercredi, LE SOLEIL rapportait la baisse qu'avait commencée à enregistrer les détaillants sur ces denrées qui étaient en abondance alors que les tomates commençaient à s'annoncer à partir de \$0.69 la livre et qu'on pouvait trouver du céleri en bas du dollar. Or la gelée de mardi est venue tout changer.

"J'ai essayé de garder les mêmes

prix, mais je vais être obligé d'en augmenter et en absorber une partie moi-même", commentait pour sa part Pierre Côté, de Lévis, qui opère un supermarché affilié à Provigo. Ainsi, ses tomates qu'il vendait la semaine dernière \$0.99 la livre ont augmenté à \$1.19 au lieu de descendre à \$0.69 et le céleri qui était à \$1.39 est resté au même prix.

Les consommateurs ne sont pas contents, il va sans dire, et ils ne se privent pas de le dire à leur détaillant. "Les prix changent à tous les jours, quand on achète un char de tomates on peut l'avoir à \$10 la boîte et le lendemain à \$17 quand survient un tel événement", de dire Roland Hébert. "Nous ne sommes pas des devins, les gelées sont venues tout perturber".



M. Jean SIMARD

Nouveau procès dans l'affaire du dragage

TORONTO (PC) — La cour d'appel de l'Ontario a cassé, hier, la condamnation de trois hommes d'affaires et ordonné un nouveau procès, dans la célèbre affaire du dragage.

Le plus haut tribunal ontarien a rejeté, d'un autre côté, l'appel de deux inculpés et maintenu les condamnations.

Un nouveau procès a été décrété dans les cas de MM. Jean Simard, 58 ans, ancien vice-président de Marine Industries, de Montréal; Frank Hamata, 53 ans, et Albert Gill, 47 ans, res-

pectivement président et vice-président de Sceptre Dredging, de Richmond en Colombie-Britannique.

Les condamnations ont été maintenues contre MM. Harold McNamara, 66 ans, ancien président de McNamara Corp., de Montréal; et Sydney Charles Cooper, 59 ans, ancien président de Pitts Engineering and Construction, de Toronto.

En prison

Le tribunal a ordonné à MM.

McNamara et Cooper de demeurer en prison jusqu'à ce qu'il prenne une décision sur l'appel de leur peine, lundi prochain.

M. McNamara a été condamné à cinq ans et M. Cooper à trois ans.

MM. Simard avait écopé de trois ans, Hamata et Gill de deux ans moins une journée chacun.

Le procès, en Cour suprême de l'Ontario, avait duré 40 semaines et coûté \$7 millions.

Des amendes de quelque \$6.5 millions avaient été imposées à diverses compagnies.

Grève suspendue

Médiateur à la Commission scolaire Sainte-Foy

par Vincent CLICHE

Les 7.000 élèves du niveau élémentaire de la banlieue sud-ouest de Québec sont en classe, aujourd'hui, à la suite de la décision prise hier soir par la Commission scolaire Sainte-Foy et le Syndicat des enseignants de la banlieue de Québec d'accepter l'intervention d'un médiateur spécial dans le dossier des négociations.

L'application du mandat de grève donné par les enseignants à leurs représentants syndicaux est donc suspendue; parents et enfants du ni-

veau élémentaire des municipalités de Saint-Augustin, Cap-Rouge, Sillery et Sainte-Foy peuvent respirer plus librement pour au moins quelques jours.

L'offre de médiation spéciale a été faite, en fin d'après-midi hier, par le ministre des Affaires intergouvernementales et député de Louis-Hébert, M. Claude Morin.

Le nom du médiateur n'était pas connu hier soir. Le syndicat s'attendait à sa nomination dès aujourd'hui ou au plus tard en fin de semaine.

Offre du ministre

Dans une lettre adressée au président du Syndicat des enseignants de la banlieue de Québec, M. Michel Tremblay, le ministre Morin faisait valoir que la perspective de la grève illimitée des 350 enseignants de la Commission scolaire Sainte-Foy provoquait des inquiétudes chez toutes les personnes éventuellement touchées par celle-ci.

M. Morin proposait la nomination "incessamment" d'un médiateur spécial chargé d'agir dans le

dossier de négociations et demandait si le syndicat était alors disposé à annuler son avis de grève.

Grève suspendue

Réunis en assemblée spéciale, hier soir, les délégués syndicaux ont entériné la recommandation de leur exécutif de suspendre l'application du mandat de grève prévue pour aujourd'hui.

Les délégués syndicaux ont précisé qu'il ne s'agissait que d'une suspension de l'application du mandat

de grève, décision susceptible d'être rapidement révisée advenant l'échec de la médiation.

Ils ont réaffirmé leur intention d'obtenir pour les enseignants de la Commission scolaire Sainte-Foy une convention collective équivalente à celle obtenue par les enseignants des quatre autres commissions scolaires du territoire de la Commission scolaire régionale Tilly.

Les délégués syndicaux veulent ainsi donner une dernière chance à leur employeur de réviser ses po-

sitions et de mettre fin à son isolement, dans lequel il s'est placé en refusant de participer à l'entente de principe intervenue entre le syndicat et quatre autres commissions scolaires.

Enfin, le président du syndicat Michel Tremblay a dit espérer que la commission scolaire profite de ce sursis de bonne foi, sous peine de porter une responsabilité d'autant plus lourde advenant l'échec de la médiation et l'exercice par les enseignants de leur mandat de grève.

La CS ne veut pas outrepasser ses pouvoirs

par Vincent CLICHE

"A la Commission scolaire Sainte-Foy, nous tenons à nous maintenir strictement dans notre juridiction. Dans les négociations locales avec les enseignants, les autres commissions scolaires (Chaudière-Etchemin, Marie-Victorin et Lotbinière) ont été au-delà de leur juridiction. Cela nous a été confirmé par des officiers du ministère de l'Éducation et du Conseil du trésor."

C'est ce qu'ont déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, les membres du comité directeur patronal des négociations à la Commission scolaire Sainte-Foy, Mme Kathleen Grenier, présidente, et MM. Jacques Fleurant, directeur général, et Jean-Guy Gagnon, président de l'exécutif.

Les trois représentants patronaux ont expliqué que si la commission scolaire outrepassait ses pouvoirs, un commissaire, un parent ou un contribuable pourrait contester en justice la validité de certaines clauses de la convention collective.

Ainsi, sur au moins deux points présentement en litige avec le Syndicat des enseignants, la commission scolaire affirme ne pas avoir la juridiction d'accorder ce que d'autres commissions scolaires ont consenti.

Ce serait le cas, par exemple, des demandes syndicales concernant le nombre d'enseignants.

"La commission scolaire a toujours accepté de respecter les dispositions de l'entente nationale quant au nombre d'enseignants à maintenir à son emploi dans un contexte de sécurité d'emploi, et ce, même en allant au-delà des besoins

réels de la commission", a dit Mme Grenier.

"La Commission scolaire Sainte-Foy a cependant toujours refusé d'engager des enseignants dont elle n'aurait pas besoin et que l'entente nationale ne lui demande pas d'engager. Sur ce point, une loi récente défend d'ailleurs formellement à la commission de contracter un tel engagement par convention collective" a expliqué Mme Grenier, en mentionnant l'article 11 de la loi 113, adoptée l'automne dernier.

Classes à 2 divisions

L'autre point, sur lequel la commission scolaire ne veut pas outrepasser ses pouvoirs, concerne les classes à deux divisions.

Selon les représentants patronaux, dans le but de diminuer les transferts d'élèves et aussi de favoriser le maintien d'une école dans chaque quartier, la commission a quelques classes à deux divisions dans certaines écoles. La commission entend continuer à limiter le plus possible ce genre de classes et à limiter à un maximum de 22 le nombre d'élèves dans ces classes.

"Si la commission a refusé de négocier cela, de dire Mme Grenier, ce n'est pas parce qu'elle veut changer son attitude vis-à-vis de ces classes, mais tout simplement parce qu'elle n'a pas reçu, par la loi et les arrêtés en conseil qui en ont découlé, le pouvoir d'inclure dans la négociation locale des règles de formation des groupes d'élèves."

Gestion et coûts

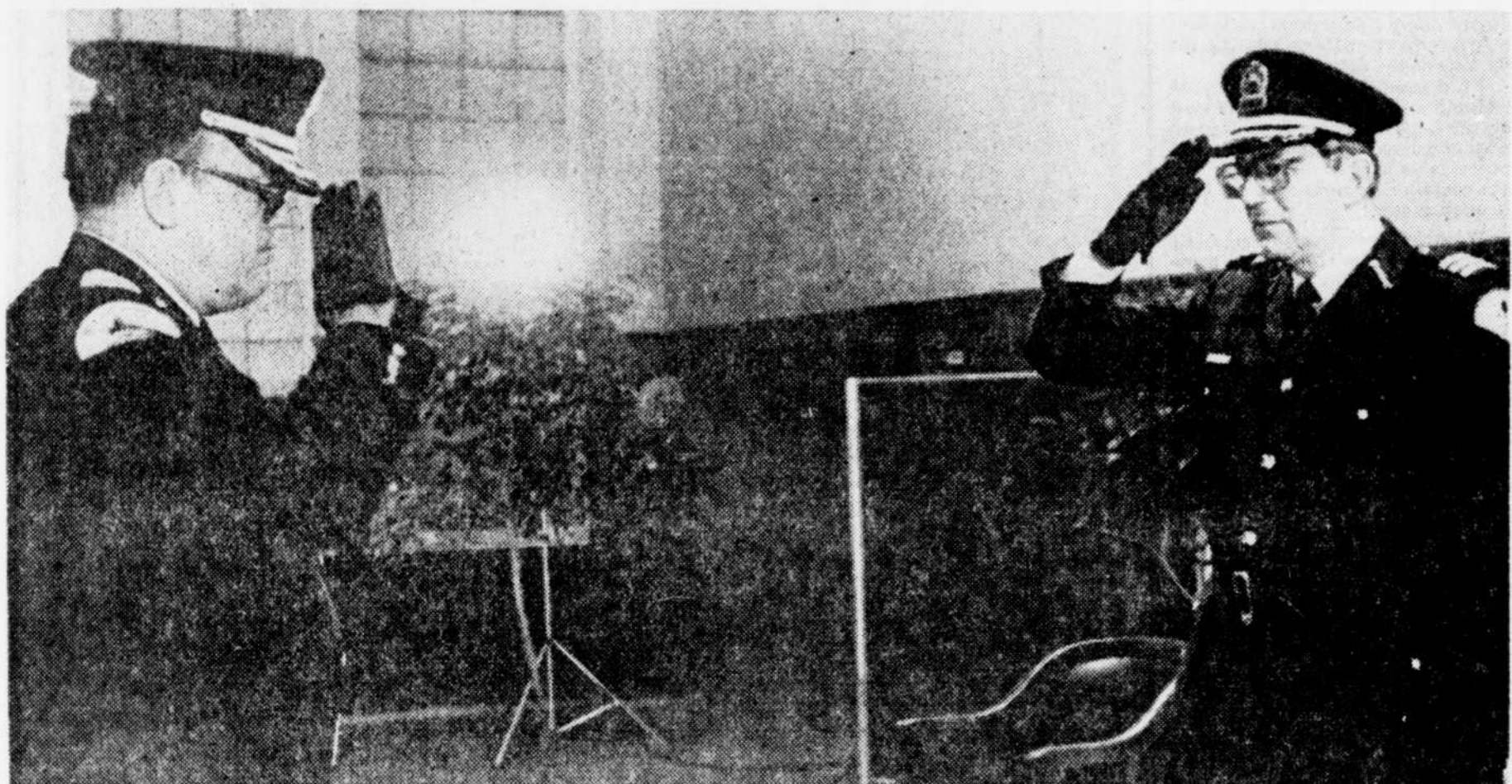
D'une manière générale, la commission scolaire s'oppose aux revendications de ses enseignants syn-

diqués, en invoquant la nécessité de préserver une certaine qualité d'éducation et d'arriver à la meilleure

utilisation possible des fonds publics. Selon les représentants patronaux, la situation à la Commission

scolaire Sainte-Foy a changé depuis quelques années. Le financement et la taxation sont limités et les nou-

velles procédures de financement du ministère de l'Éducation pénalisent la Commission scolaire Sainte-Foy.



Nouveau chef de police

M. Robert Vézina (à droite), à l'emploi du service de police de la ville de Québec depuis 1947, est devenu officiellement hier après-midi le nouveau directeur de l'un des plus importants corps de protection publique de la province. Il succède à M. Jean-Charles Vanhoutte, qui a occupé le poste pendant huit années après avoir œuvré comme policier à la SQ pendant

32 ans. La cérémonie de passation des pouvoirs, la première dans l'histoire de la police de Québec, s'est déroulée devant plus de 200 invités. Le maire Jean Pelletier a tenu à rappeler au nouveau chef de la police de Québec que l'administration municipale ne tenterait jamais de s'ingérer dans ce service.

IL Y A 10 ANS, L'AVENIR C'ÉTAIT AUJOURD'HUI

À cette époque, personne n'était en mesure de prévoir l'augmentation de nos dividendes pour 1981, la plus forte qu'ait enregistrée la Compagnie dans toute son histoire. Mais ceux qui avaient, il y a 10 ans, souscrit une police participante peuvent se féliciter car ManuVie leur distribue des dividendes équivalant à environ une fois et demie le montant prévu. "L'augmentation record de nos dividendes pour 1981 est due en grande partie à nos réalisations en matière d'investissements et à une amélioration du taux de mortalité" a expliqué le président, E. Sydney Jackson. "Cela semble aussi indiquer une meilleure distribution des profits qui, nous l'espérons, se maintiendra au cours des années à venir."

UNE CROISSANCE RAPIDE...

Durant la dernière décennie, la Compagnie a connu une croissance rapide de ses affaires nouvelles, ses affaires en vigueur, son actif ainsi que du taux de rendement obtenu sur ses investissements. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers compte parmi les premières compagnies d'assurance-vie en Amérique du Nord.

DES PRODUITS NOUVEAUX ET MEILLEURS...

Aux particuliers qui ont déjà souscrit des polices participantes, ManuVie est fière de pouvoir leur offrir des dividendes supérieurs. Quant à ceux

qui ne comptent pas encore parmi sa clientèle, ManuVie s'efforce continuellement de leur offrir de nouveaux et meilleurs produits répondant parfaitement aux besoins de la génération d'aujourd'hui.

IL Y A PRESQUE 100 ANS...

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers a été créée il y a presque 100 ans sous la direction de Sir John A. Macdonald. Fondée et établie au Canada, la ManuVie, compagnie internationale, a pu ainsi participer aux divers aspects de la vie canadienne. Que ce soit pour une simple police d'assurance-vie ou pour des cas plus complexes d'assurance commerciale ou de planification successorale, nous avons acquis les connaissances et l'expertise nécessaires pour solutionner tous vos problèmes d'assurance-vie et de rentes.

DES POSSIBILITÉS FANTASTIQUES...

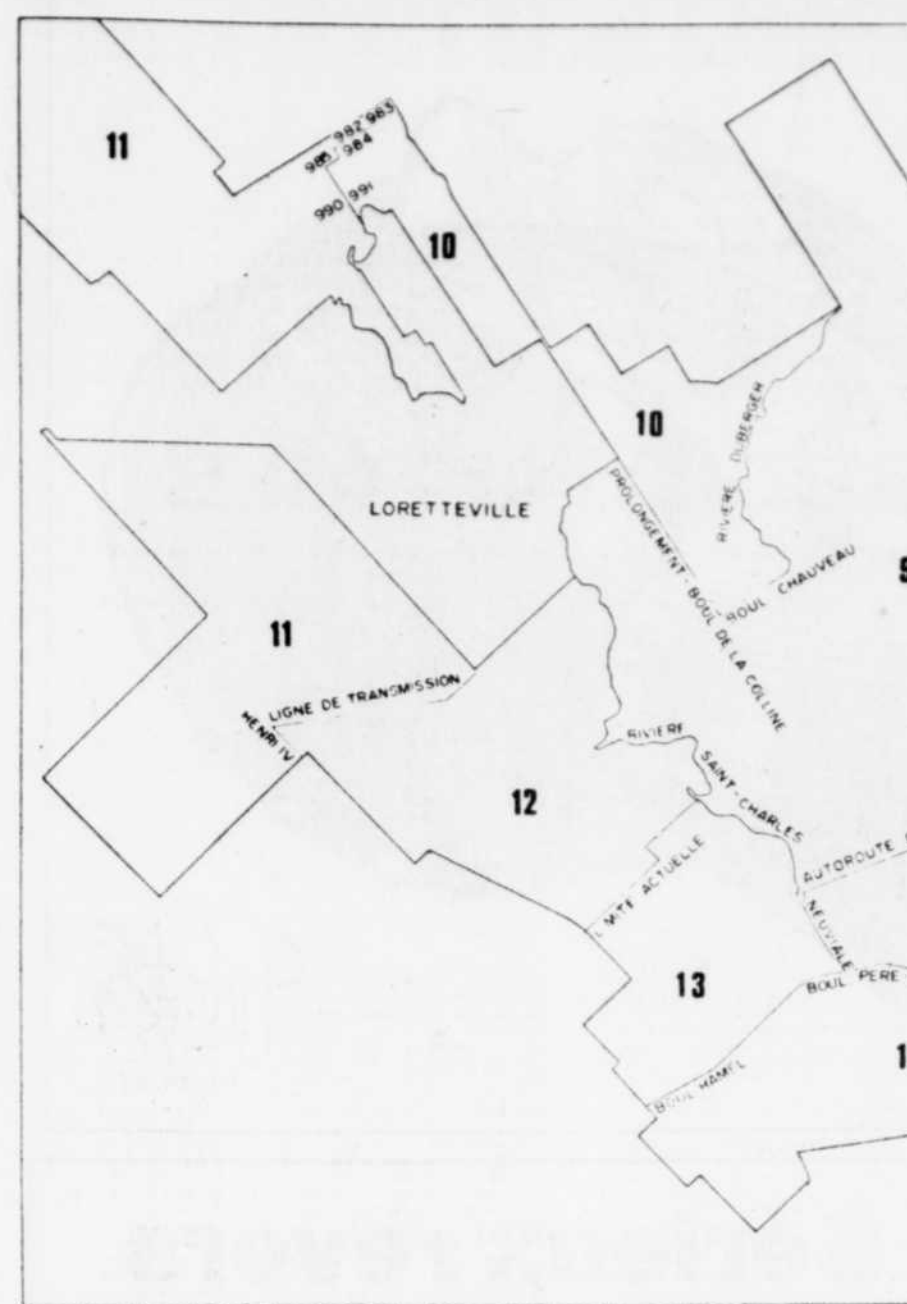
À la ManuVie, nous croyons que les années 80 offrent des possibilités fantastiques. C'est pourquoi nous souhaitons sincèrement que vous preniez en considération les réussites passées et le potentiel de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et que vous vous associerez à nos projets de croissance.

ManuVie

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

A Québec

Audience sur la carte électorale le 17 février



par Pierre-Paul NOREAU
L'audience de la commission de la représentation électorale sur le découpage de la carte électorale de la ville de Québec aura lieu le mardi 17 février.
Mme Andrée Côté, de la commis-

sion, a donné cette information au SOLEIL, précisant que le lieu et l'heure de cette audience du directeur de la représentation allaient être dévoilés plus tard. Pour l'instant, une seule soirée a été prévue pour entendre ceux qui désireront faire valoir leurs recommandations. Normalement, les réunions ont lieu le soir et se tiennent nécessairement dans la ville concernée.
Un premier avis donnant le jour de l'audience paraîtra dans les journaux de la région de Québec en fin de semaine. Un second sera publié dans la semaine précédant l'audience (soit entre le 8 et le 14 février) avec les précisions manquantes.
Mme Côté a par ailleurs confirmé que seul le Rassemblement po-

pulaire, parti d'opposition municipal à Québec, avait fait parvenir sa version du découpage de la carte de la capitale. Les autorités municipales ont conservé un mutisme complet sur la question, depuis que le maire Jean Pelletier avait fait connaître la position de son conseil. Ce dernier avait en effet décidé de laisser M. Jean-Luc Lemieux, directeur de la représentation électorale, faire la division de la carte de Québec, afin de ne pas être taxé de partisanerie.

Désintéressement

Pour les responsables du Rassemblement populaire, l'attitude de l'administration du maire Pelletier est inadmissible. Pour M. Pierre Racicot, président du parti d'opposition, "il faut faire en sorte d'ouvrir le plus possible la discussion sur cette carte électorale".

Le projet dévoilé à la presse au début du mois de décembre est maintenant en circulation. La carte du Rassemblement populaire avec ses 24 quartiers (chacun d'eux équivalant à un conseiller) a été envoyée à plus de 50 organismes et citoyens. "Cette consultation permettra de contrebalancer en partie les effets du désintéressement inattendu du conseil municipal", précise un document du Rassemblement populaire.

Le texte qui accompagne la carte envoyée aux organismes précise la situation actuelle et explique à quoi il faut en arriver, en raison des exigences de la loi 105 sur la démocratie municipale. Selon cette loi, la ville de Québec doit avoir au moins 16 conseillers et au plus 24. Le Rassemblement populaire a choisi l'option qui lui semblait davantage respecter les critères de la loi, notamment les barrières naturelles ou artificielles divisant la ville de Québec, comme la rivière Saint-Charles, l'autoroute de la Capitale ou encore la falaise. L'option maximale de 24 conseillers permettra par ailleurs de démocratiser le plus possible le conseil de Québec, de soutenir ses promoteurs.

Une table de 24 conseillers aura toutefois des conséquences monétaires importantes par rapport aux 16 actuellement chargés de l'administration municipale avec le maire. Les coûts d'élection, les salaires, les bureaux, le matériel et les documents produiront une facture beaucoup plus élevée. Cette option est d'ailleurs toujours en discussion à l'intérieur même du parti qui la propose.

Consultation

Alors que la discussion sur les améliorations possibles à apporter à l'avant-projet de la carte électorale du Rassemblement populaire se poursuit dans le parti, on espère également susciter un débat encore plus large.

Les groupes populaires, les personnalités locales et les corps intermédiaires traditionnels, tous reconnus pour bien connaître leur milieu, seront surtout sollicités. Outre la question des 24 conseillers, le nom donné aux quartiers et leurs limites peuvent évidemment être discutés.

Le projet final qui tiendra compte des remarques formulées en consultation devrait être prêt d'ici la mi-février. Tel qu'il est actuellement, le projet devra être sanctionné par le directeur de la représentation électorale. En effet, six quartiers ne respectent pas l'écart maximum de 15 pour 100 sur la moyenne d'électeurs par quartier. Tout quartier dont le nombre d'électeurs est supérieur ou inférieur de plus de 15 pour 100 à la moyenne de l'ensemble doit faire l'objet d'une approbation spéciale de M. Lemieux. A cette occasion, le directeur de la représentation peut également en profiter pour corriger d'autres éléments qui lui semblent ne pas bien correspondre aux critères de la loi.

De toute manière, pour l'instant, une seule chose est à peu près certaine, soit que la carte électorale de la ville de Québec sera adoptée avant le 31 mars, comme l'exigent les dispositions législatives à cet effet.

La carte électorale de la ville de Québec a été divisée en 24 quartiers par ses concepteurs du Rassemblement populaire. Ceux-ci sont arrivés à cette division après consultation à l'intérieur du parti. La consultation est main-

tenant ouverte à l'ensemble de la population avant l'adoption d'un découpage final qui sera présenté au directeur de la représentation électorale.

Le conflit de travail réglé aux restaurants La Fleur d'Oranger

par François ROY

Le conflit de travail est réglé aux deux restaurants La Fleur d'Oranger Inc., l'un au 145 rue Saint-Jean et l'autre au 46 du boulevard Saint-Cyrille ouest, à Québec. C'est la bonne nouvelle que les représentants Jacques Hamel et Denis Poitras, de l'Association des employés, ont appris à leurs 15 membres hier soir, après avoir signé une entente avec le patron M. Mohsen Sellami.

"Tout est rentré dans l'ordre, de communiquer au SOLEIL, M. Hamel, et d'ici peu de temps nous devrions avoir des nouvelles sur la requête en accréditation syndicale (CSN) que nous avons déposée le 29 décembre dernier. Evidemment nous sommes heureux de ce dénouement."

De poursuivre M. Hamel: "Nous avons tenu une rencontre hier soir avec M. Sellami et l'entente que nous avons conclue montre deux points majeurs: premièrement, l'employeur reconnaît dorénavant l'existence de l'Association des employés dans ses deux établissements de la rue Saint-Jean et du boulevard Saint-Cyrille et, deuxièmement, l'employeur consent à réintégrer à leurs postes tous les salariés congédiés ou suspendus depuis le dépôt de la requête en accréditation le 29 décembre der-

nier". Cette entente devrait être en vigueur à partir de 10h, mardi matin le 20 janvier.

Par ailleurs, l'association tient à rectifier que M. Mohsen Sellami n'a jamais rien eu à voir ou à faire quant aux menaces, intimidations, harcèlements, discriminations et tentatives de corruption qui avaient été signalées dans une lettre que l'association avait fait parvenir récemment au ministre du Travail, M. Pierre Marois. Etant donné ses fonctions de secrétaire-trésorier de la compagnie La Fleur d'Oranger Inc., M. Sellami n'avait pas à s'occuper des employés féminins et masculins des deux restaurants précités.

M. Hamel a d'autre part souligné au SOLEIL que l'Association des employés des restaurants La Fleur d'Oranger Inc. attendait incessamment des développements concrets quant à sa demande d'accréditation "qui tient toujours". M. Denis Poitras a, quant à lui, commenté que "les membres de l'association étaient manifestement contents d'apprendre qu'une entente écrite avait été conclue avec M. Sellami et que la clientèle pourra à nouveau profiter d'un excellent service".

Maintenant que les trois serveurs, Jacques Hamel, Denis Poitras, Livio Retamal, et deux serveuses seront rétablis dans leurs fonctions la semaine prochaine, l'association a en outre appris que M. Fredj Khediri a non seulement démissionné du conseil d'administration de la compagnie, mais a également quitté ses fonctions de directeur général des opérations aux deux restaurants La Fleur d'Oranger Inc.

Le Rassemblement populaire de Québec s'en prend à CHRC

par Pierre-Paul NOREAU

Se jugeant victime de discrimination, le Rassemblement populaire décide de s'attaquer à la station radiophonique CHRC. Deux plaintes contre ce radiodiffuseur devraient être déposées d'ici quelques jours par le parti d'opposition municipal à Québec.

Pour M. Pierre Racicot, président de ce parti, la station radiophonique CHRC devrait offrir au Rassemblement populaire un temps d'antenne égal à celui qu'elle consacre au président du Progrès civique et maire de Québec M. Jean Pelletier. Ce dernier est l'invité régulier de l'animateur André Arthur tous les jeudis matin entre 8h et 8h30 depuis septembre dernier.

Les autorités du Rassemblement populaire ont contacté en octobre et novembre M. Jacques Labrie, directeur de la programmation à CHRC, lui faisant valoir leurs doléances. Toutes les démarches auprès de la direction de CHRC se sont soldées par un échec, celle-ci alléguant qu'en invitant M. Pelletier, elle ne faisait que répondre à un désir exprimé par son auditoire. De plus, a-t-on tenu à préciser M. Pelletier est invité à titre de maire et non pas

comme président d'un parti politique. Il n'était donc aucunement question d'offrir les ondes de CHRC au Rassemblement populaire.

"Si CHRC maintient cette décision, nous allons de notre côté porter plainte auprès du directeur du financement des partis politiques Me Pierre-Olivier Boucher et auprès du Conseil de la radio télédiffusion canadienne (CRTC)" d'expliquer ce matin en conférence de presse M. Racicot.

C'est surtout du côté du directeur du financement des partis politiques que le Rassemblement populaire espère une action rapide et décisive. Précisant que selon eux CHRC contrevient à l'article de loi qui oblige les diffuseurs à offrir un temps d'antenne équivalent en qualité et en quantité à tous les partis, les autorités du Rassemblement populaire croient fermement remporter la décision. Du côté du Conseil de la radio télédiffusion, on espère une recommandation qui mettrait un terme à cette pratique jugée discriminatoire.

Le Rassemblement populaire a déjà plaidé pour une cause similaire devant le CRTC. A l'époque, le maire Pelletier avait une émission télévisée à la station Télé-Capitale.

AVANT-PROJET DE CARTE ELECTORALE TEL QUE PRESENTE PAR LE RASSEMBLEMENT POPULAIRE

	Population électorale	Ecart (%)
LIMOILLOU - 42,800 électeurs - 8 quartiers		
1 Des Intendants	5,750	11.3
2 Maizerets	5,550	7.7
3 Des Capucins	5,450	5.6
4 Saint-Fidèle	4,850	-5.7
5 De l'Espinay	5,050	-1.6
6 Roc-Amadour	5,400	4.9
7 Saint-Albert-le-Grand	5,450	5.4
8 Sainte-Odile	5,300	3.3
MUNICIPALITES REGROUPEES - 30,100 électeurs - 7 quartiers		
9 Lebourgneuf	2,750	-46.4
10 Du Moulin	4,900	-5.1
11 Montchâtel	4,050	-21.4
12 L'Ormière	3,000	-42.0
13 Les Saules	5,400	4.6
14 Duberger	5,250	2.2
15 Wilfrid-Hamel	4,750	-7.9
BASSE-VILLE - 21,850 électeurs - 4 quartiers		
16 La Providence	5,550	7.2
17 La Falaise	4,700	-8.5
18 Durocher	5,600	8.7
19 La Rive	6,000	16.6
HAUTE-VILLE - 28,950 électeurs - 5 quartiers		
20 Champlain	6,200	20.2
21 Saint-Jean-Baptiste	5,900	14.9
22 Notre-Dame-du-Chemin	5,300	3.0
23 Belvédère	5,500	6.8
24 Saint-Sacrement	6,000	16.4
Total	123,700	
Moyenne	5,155	
Minimum	4,380	Selon la loi 105
Maximum	5,930	



Le Bonhomme Carnaval

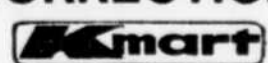
Dans le cadre des activités pré-carnavalesques du Carnaval d'hiver 1981, le Bonhomme Carnaval invite ses sujets à participer à sa collecte de sang annuelle le lundi 19 janvier.

La collecte se tiendra au centre permanent de transfusion sanguine de

la Croix-Rouge qui est situé au 325 de la Croix-Rouge entre le parc Victoria et la rivière Saint-Charles.

De 10h00 à 21h00, les 300 donneurs de sang qui sont attendus recevront la visite et ceci à intervalles réguliers, du Bonhomme Carnaval, des Duchesses et des personnalités bénévoles qui font vivre le Carnaval à chaque année.

CORRECTION



Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le mercredi 14 janvier, en page E-2 de ce journal. Vous auriez dû lire:

Shampooing Ultra Max

Formules pour cheveux ordinaires, secs ou gras.
Format 50 ml (au lieu de 500 ml) Prix de vente K mart 3 pour 100

Nous regrettons tout inconvénient que cette erreur a pu causer à notre clientèle.

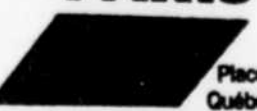
ALERTE... A PLACE QUÉBEC

Rodier Paris a reçu la collection printemps-été 1981.

Le tout Paris est là.

RODIER PARIS

Venez et faites vos mises de côté. N'attendez pas!



RESTAURANT CAFE d'EUROPE
les 16, 17 et le dimanche 18 janvier
• les tortellinis café d'Europe
• le double consommé aux profitroles
• les ris de veau en escalote
• les escalopes de poulet aux légumes
• les carottes glacées, pommes de terre rissolées
• le chariot des mille douceurs
• café
Le tout \$13.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

LOTO-SÉLECT
Date: 14-01-81
Ventes: \$120,022.50
NUMERO GAGNANT: 59997
Mises de 50¢ gagnantes: 5
Lot par mise de 50¢: 5103.30
dans l'ordre: 67
dans n'importe quel ordre: 425.20

UNE FOIS DE PLUS
Je m'implique

1930 1980
COLLÈGE DES JÉSUITES
AUJOURD'HUI COMME HIER...
— Un enseignement de qualité
— Une présence attentive aux besoins des étudiants
— Une variété d'activités sportives et culturelles
Pour recevoir le prospectus ou faire une demande d'admission, téléphoner ou écrire à:
COLLÈGE DES JÉSUITES
1150, boul. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1V7
681-0107, poste 46

Le président qui défendit ses idéaux



paul lachance

Le 39e président des États-Unis, M. Jimmy Carter, rentrera dans ses terres de Géorgie, dans quelques jours, pour méditer, selon ses propres termes, "sur l'évolution du monde".

Dans son discours d'adieu aux Américains, M. Carter a lancé un avertissement solennel contre le danger d'un conflit nucléaire et a rappelé qu'il s'était particulièrement soucie, au cours de son mandat de quatre ans à la Maison-Blanche, des droits de l'homme et de la protection de l'environnement, sur quoi son successeur semble être en désaccord. Ce sont là, d'ailleurs, des thèmes sur lesquels avait porté sa campagne de 1976.

Il y a quelques jours, un commentateur du New York Times soulignait que, sous l'administration Carter, pas un soldat américain n'était mort au combat. Cela ne s'est pas produit depuis 50 ans et pourrait s'avérer être un exploit historique si, comme cela semble malheureusement possible, le successeur de Carter sent nécessaire de prouver sa fermeté par l'expédition militaire.

Certains pensent qu'il est facile pour un président américain d'éviter l'emploi des armes; ces gens ont accusé ainsi Jimmy Carter d'être "un doux". Dans leur bouche, cette accusation devient un compliment.

Car, au contraire, dans le contexte de la pétrolière mondiale présente, on peut croire que cela prenait du courage au président sortant pour dire non aux avocats de la force. John Kennedy avait fait de même lors de la crise des missiles de Cuba, en 1962, sur l'avis judicieux de son frère Robert.

Telle est, par exemple, la question des otages dont Carter a préféré la vie au prestige et à l'honneur du pays. Cette attitude est caractéristique de ce politique aux idéaux profondément humains et à la foi solide.

• • •

Même si son administration a eu de multiples ratés dans le moteur, Jimmy Carter a droit à la sympathie de l'Histoire. Certes, a-t-on employé toutes les épithètes pour fustiger sa mollesse, son inertie et son incompétence. Mais on a surtout oublié qu'il avait ramassé une succession lamentable dans laquelle stagnait le rôle présidentiel comme torchon dans un seau.

On avait omis de se rappeler qu'il avait hérité, sur le plan international, d'un dossier "impossible" monté par un "impossible" Kissinger qui avait tenté de faire avaler aux Américains que tout est négociable.

Certes, Jimmy Carter a donné lieu à beaucoup d'illusions tant dans ses politiques domestiques que ses politiques internationales. Mais il a aussi à son crédit des réalisations qui finiront par lui rendre justice.

Les Américains ne sont peut-être pas plus heureux qu'il y a quatre ans. Leur foi en la grandeur de leur pays s'est peut-être érodée à l'usure des avatars multiples qu'il a subis. Mais l'analyse du bilan présidentiel de Carter et la venue au pouvoir de Reagan leur feront-ils comprendre que la situation n'était pas, malgré tout, si moche, et qu'il n'y avait pas lieu de perdre confiance.

Ainsi, par exemple, même si le revenu personnel de l'Américain n'a pas tellement augmenté, la moyenne des citoyens peuvent désormais vivre mieux qu'avant grâce aux dividendes immenses, mais souvent peu appréciés, d'un meilleur environnement propice à une existence meilleure et plus longue, à plus de loisirs et à davantage de vacances payées, à une sécurité sociale accrue et à une plus grande sécurité au travail. Voilà autant de conditions indispensables à une bonne société dont les dernières statistiques mondiales laissent le niveau de vie bien au-dessus de tous les autres.

Sur l'horizon international, Carter présente malgré tout une bonne image, une image de paix et de compromission qui a grandement aidé au maintien de la sécurité internationale.

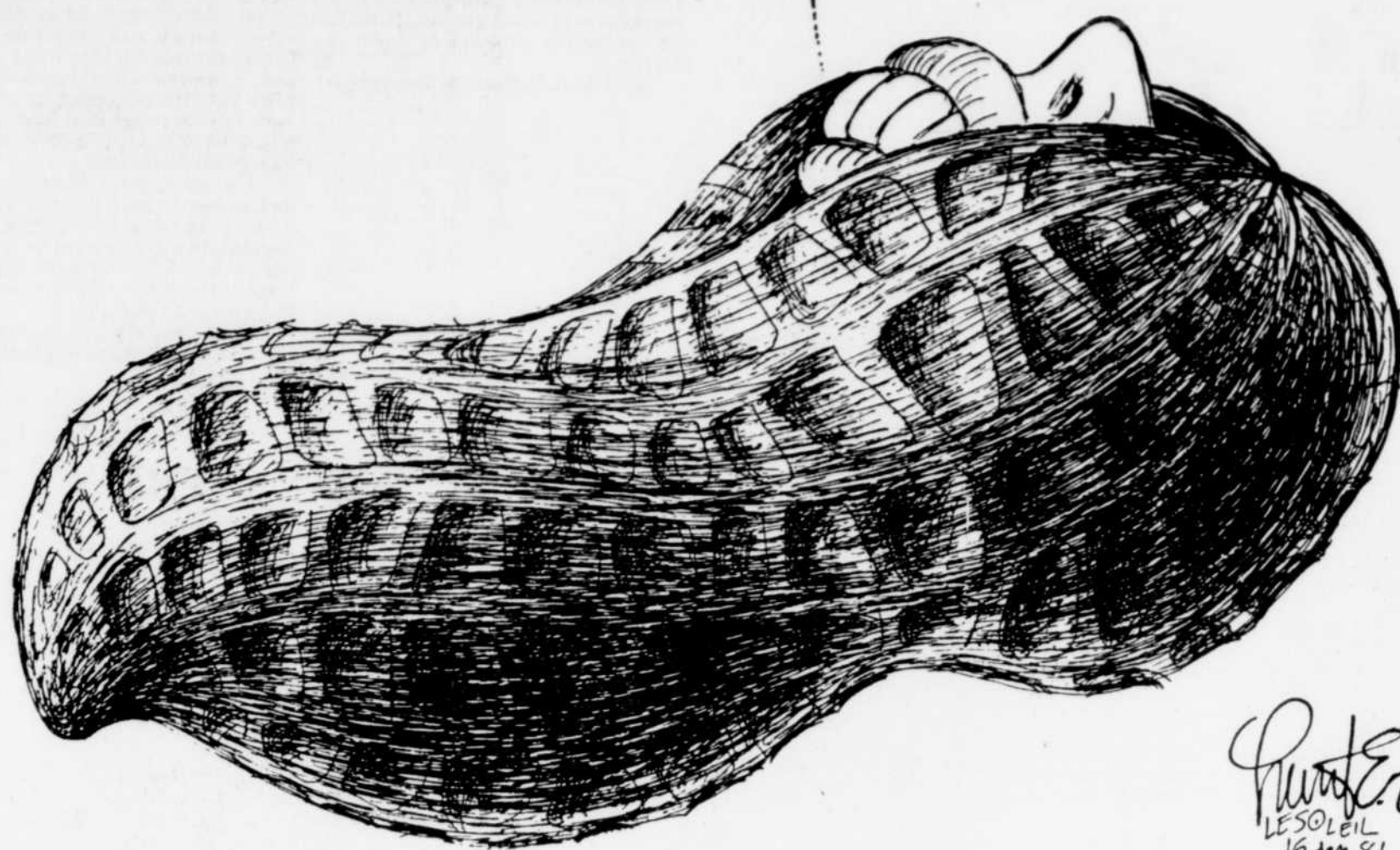
• • •

En cimentant les relations amorcées par le président Nixon avec la Chine communiste, il a renforcé le rempart contre l'hégémonie soviétique dans cette partie du monde qu'on appelle le Sud-Est asiatique. En conciliant traités de Panama, point que d'autres administrations avaient craint de résoudre, il a brisé certains liens avec une droite visant à l'exploitation et l'oppression de l'Amérique centrale.

En amenant par sa touche personnelle la conclusion des accords de Camp David, et c'est là, semble-t-il, son oeuvre maîtresse, Carter a créé un instrument diplomatique pouvant s'avérer indispensable dans le règlement de la situation au Moyen-Orient.

Carter a, bien sûr, commis des fautes, des fautes graves. Mais qui pourrait lui jeter la pierre sans devoir se rappeler qu'il visait avant tout à être un politicien humain dévoué au bien-être du peuple et à la protection de ses valeurs fondamentales.

De ce genre d'homme, on peut dire qu'il fut plus un président bon qu'un bon président. Mais c'est une denrée rare dans l'histoire politique américaine, depuis Lincoln.



bloc-notes

La provocation de Télé-2

Le président de Radio-Canada, M. Al Johnson, est parfaitement justifié de ne pas négocier sur la place publique avec les 180 journalistes de la Société d'Etat en grève depuis 80 jours à Québec, Rimouski et Montréal. Mais quand le pittoresque journaliste Claude-Jean Devireux l'a vigoureusement interpellé, mercredi, sur les ondes de TVA, alors que M. Johnson expliquait le bien-fondé d'une deuxième chaîne de télé-radio canadienne, il a bel et bien soulevé un argument de poids dans un conflit à la fois économique et institutionnel.

Pourquoi, en effet, le public devrait-il acquiescer sans rembourser à un projet nettement accessoire de \$30 millions (Télé-2)? Radio-Canada a déjà du mal à éteindre sa première chaîne française et se dit incapable d'accorder à ses scribes la parité salariale avec des journalistes d'autres médias ou des travailleurs d'autres sociétés fédérales. Le gouvernement fédéral a finalement décidé d'intervenir dans cette grève néfaste pour la bonne information des Québécois. S'il délègue les cordons de sa bourse, l'Etat doit aussi veiller à ce que les fonds publics versés à Radio-Canada le soient suivant des priorités autres que le luxe de Télé-2.

Avec cet investissement, seuls les câblés verront leur

hyperchoix d'émissions augmenter encore. Les télé-spectateurs auront donc à payer la quote-part supplémentaire des câbles-sélecteurs pour le simple bonheur de capter, à de meilleures heures d'antenne, 40 pour 100 de reprises d'émissions substantielles de la première chaîne qui, abusivement commercialisée, les relève aux oubliettes. Les Québécois payent déjà pour Radio-Québec, cette télévision autre, non commerciale et sérieuse, que la plupart capteront avant longtemps sans l'intermédiaire coûteux du câble. Pourquoi Radio-Canada fragmenterait-elle ce marché encore en gestation? Elle doit d'abord améliorer le contenu de sa première chaîne et le sort des employés qui y travaillent.

Télé-2 est le fruit d'un concept intéressant mais bien peu indispensable dans un contexte d'austérité. Et le fait que M. Johnson en ait exposé les dernières lignes directrices pendant que la première chaîne ne répond plus ou presque, cela a des relents de provocation. Que Radio-Canada fasse le ménage de sa première boutique avant d'attendre du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) le feu vert pour une seconde bureau-rédaire destinée à sauver la télévision canadienne du démon américain!

J.D.

L'éducation sexuelle?

Malgré les lenteurs du Québec à agréer un programme complet d'éducation sexuelle à l'intention des jeunes du primaire et du secondaire, il y a lieu de craindre qu'une telle éventualité, promise pour septembre 1982 par le ministère de l'Éducation (MEQ), soit l'objet de délais encore plus longs. Dans son édition d'hier, le journal "Le Devoir" souligne qu'une ébauche de programme circule présentement parmi une minorité de "lecteurs critiques" tant du milieu des parents que des commissions scolaires et soulève le même type d'objections morales que dans le passé.

Après l'aventure désastreuse du diaporama des Affaires sociales intitulé "Sexe: nom masculin et féminin", en 1974, on ne peut pas dire que l'Etat fut tenace et pour cause: le comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation et l'Association des parents catholiques y avaient mis un holà au nom de la morale chrétienne. Comment, alors, l'actuel projet du MEQ, apparemment humaniste, pluraliste mais amoral, aurait-il plus de chances de passer en 1981? D'autant plus que cette ébauche tendrait à pulvériser les tabous encore entretenus par le Vatican sur la morale sexuelle...

Faudra-t-il que la question religieuse, le jeu de l'autruche et l'hypocrisie sociales bloquent in-

définiment toute action énergique visant à renseigner convenablement les jeunes sur les mystères de la vie? Ce sont pourtant les adultes bien prudes d'aujourd'hui qui ont, consciemment ou non, façonné pour la postérité un environnement où le sexe est omniprésent.

Les enfants sont quotidiennement sollicités par une pléthore de messages sexuels des plus disparates. L'élémentaire morale présuppose qu'on les aide très tôt à mettre de l'ordre dans cette boulimie. Idéalement, il s'agit là d'une mission parentale. Mais subsiste l'irresponsable négligence des parents en cette matière. La société doit donc assumer cette tâche par le biais de l'école. Après tout, n'est-ce pas la société dans son ensemble qui écope pour la conspiration du silence sur le plan de l'éducation sexuelle?

Le Québec ne doit pas vivre en marge de l'évolution en ce domaine. Dès 1979, un rapport de l'Organisation mondiale de la santé encourageait les gouvernements à utiliser la loi pour rendre l'éducation sexuelle obligatoire et ce dans l'intérêt des parents de la communauté toute entière. "La connaissance de la sexualité, concluait-on, aide à dissiper la honte, l'ignorance, le mystère et la crainte".

Jacques DUMAIS

Sérieux revers pour Ottawa



marcel pélin

Confiant, déterminé, volontiers gouailleur, le ministre Jean Chrétien soutenait en septembre que les Canadiens en avaient assez des palabres et qu'ils réclamaient de l'action. Il leur en promettait. Le tout devait être terminé avant Noël. Le tout, c'est-à-dire une constitution libérée du lien colonial britannique, une charte des droits où Ottawa consacrerait enfin l'égalité des anglophones et des francophones et une méthode équitable d'amender le texte constitutionnel dans l'avenir.

Tout indiquait que la stratégie du matamore était la meilleure. A part M. René Lévesque — à qui on ne prêtait guère d'attention dans son nouveau rôle d'artisan du renouvellement du fédéralisme, les protestataires se firent d'abord timides et discrets. Le désir d'en finir dont se réclamait M. Chrétien paraissait bel et bien traduire l'humeur du pays. Même M. Joe Clark, qui pourtant promettait une opposition vigoureuse au projet, admettait que la majorité des Canadiens préféreraient se ranger derrière M. Trudeau.

Arrive janvier. Un sondage de la maison Gallup, réputée pour sa fiabilité, assène un coup de massue aux trop confiants libéraux. Soixante-quatre pour cent des Canadiens — pas uniquement des Québécois — s'opposent à la manœuvre fédérale. Ils auraient préféré un simple rapatriement, sans modification du texte fondamental. C'est tout un revirement. En même temps, les nouvelles en provenance de Londres se font plus embarrassantes pour M. Trudeau. Au lieu d'endosser machinalement la requête du gouvernement canadien, des parlementaires s'apprennent plutôt à recommander au Parlement britannique de ne pas signer les yeux fermés la demande fédérale, à cause de l'ampleur des objections des provinces.

Néanmoins, Ottawa se gardait une carte en réserve: le dépôt d'amendements susceptibles de rallier les récalcitrants. Ces amendements viennent de tomber à plat. Loin d'instituer le régime égalitaire promis, la charte Trudeau-Chrétien consacrerait, de façon encore plus officielle qu'avant, la discrimination entre Franco-ontariens et Anglo-québécois. Cependant que les droits des premiers demeurent soumis au bon plaisir de la majorité, ceux des se-

conds sont renforcés sur le plan linguistique.

Comme si cela ne suffisait pas, quelques députés libéraux du Québec commencent à regimber, sortant enfin M. Louis Ducloux de son courageux isolement. Devant une telle incohérence, ils se sentent mal dans leur peau (ce n'est pas trop tôt!) et mijotent une pression de dernière heure auprès du premier ministre Davis.

L'ennui, c'est qu'ils se trompent de cible. Ce n'est pas à William Davis que les Québécois réclament pour leur province le statut de point d'appui d'une nation qui veut justement s'affirmer, mais au gouvernement fédéral, que 74 députés d'ici supportent comme des robots.

Faut-il, dans ces circonstances, s'étonner du peu d'enthousiasme des Canadiens de toutes régions et de toutes allégeances devant ce gâchis? Le contraire eût étonné. Au Canada anglais, on était d'accord pour en finir, afin de profiter d'une relative paix constitutionnelle. Au Québec, on était prêt à faire confiance à Pierre Trudeau, ne serait-ce que pour se prouver à soi-même que le référendum ne fut point entièrement inutile. Mais plus on y regarde de près, plus on constate que seuls les Anglo-québécois trouvent leur compte dans ce coup de force. D'où indifférence, dépit, impatience ou agacement chez la majorité des Canadiens.

C'est un peu comme la querelle linguistique au Québec. Tout le monde s'accorde pour reconnaître à la présente situation des déficiences. Mais personne ne veut vraiment relancer une querelle qui a déjà mobilisé puis lassé les Québécois à trois reprises depuis dix ans.

M. Trudeau a mobilisé les Canadiens en leur faisant croire qu'il avait enfin trouvé la recette pour lever la fameuse hypothèque de l'incertitude. Plus il expose les ingrédients, plus les gens constatent qu'il ne cherche qu'à régler ses comptes avec le gouvernement Lévesque. Quand le peuple lui dit préférer pas de changement à un changement qui accroît la tension, il livre un message qui doit être pris au sérieux. Les gens en ont assez des samaritains qui veulent les aider malgré eux.

La tentation totalitaire

par
Pierre Elliott Trudeau

Décidément, j'ai violé un tabou et proclamé une évidence intolérable en parlant du divorce entre les intellectuels souverainistes et le peuple québécois.

Onze défaites en ligne des péquistes aux mains des libéraux provinciaux depuis novembre 76 et le rejet clair et net de l'option souverainiste au référendum du 20 mai, de tout cela il ne faut surtout pas parler.

A-t-on idée de tourner ainsi le fer dans la plaie et de saper la légitimité de ceux qui prétendent parler avec autorité au nom du peuple québécois. Et le respect de l'adversaire, qu'en faites-vous? N'y a-t-il plus de gentilshommes à Ottawa?

Eh bien, parlons-en du respect de l'adversaire et de la gentillesse.

Depuis plus d'une décennie, les péquistes ont joyeusement ostracisé les fédéralistes dans le monde universitaire et artistique du Québec.

Ceux qui défendaient la cause canadienne étaient des assimilés, des colonisés, des vendus, des traîtres et pour tout dire des fédéralistes.

Quant à votre humble serviteur, il s'inscrit, paraît-il, avec les Laurier et les Saint-Laurent, dans la tradition des "ex-colonisés montés en grade". C'est un déraciné, un dangereux rêveur, un intellectuel déchu qui n'a pas les entrailles québécoises. Car avec un nom comme Pierre Elliott Trudeau, on ne saurait, bien sûr, être un Québécois de stricte allégeance. Et M. Lévesque me l'a bien fait savoir lors du référendum.

Aujourd'hui les ostraciseurs se plaignent d'être ostracisés. Mais de quoi s'agit-il au juste? D'un simple discours que j'ai prononcé à Montréal et qui m'a valu une réponse outrée d'une groupe d'intellectuels et d'artistes souverainistes dans LE DEVOIR du 11 décembre. Les signataires de ce texte m'accusent de faire revivre le duplisme des années cinquante et de vouloir faire taire la critique. Ils m'accusent de vouloir ramener le Québec à l'unanimité obscurantiste d'antan, de nier le droit à la dissidence et de rejeter le pluralisme intellectuel.

Que répondre à ces gens qui depuis des années ont joui d'une totale liberté d'expression et d'un généreux accès à des institutions (fédérales comme Radio-Canada et l'ONF pour défendre leur thèse souverainiste? A dénoncer, comme ils le font, un totalitarisme fédéral si manifestement inexistant, ils se discréditent eux-mêmes auprès du peuple québécois qu'ils veulent désespérément gagner à leur cause.

Aussi bien est-ce pour l'honneur de l'esprit et par respect pour le métier d'intellectuel et d'artiste que je prends la peine de répondre à leurs accusations.

1 — Je réponds d'abord que contester les idées des intellectuels et des artistes souverainistes, ce n'est pas contester leur droit de s'exprimer et encore moins leur droit à la dissidence.

En critiquant l'establishment pé-

quiste, j'ai tout simplement exercé, comme Canadien, le même droit à la dissidence que je reconnais aux souverainistes dans un Québec où la tentation de l'unanimité n'est pas du côté qu'ils disent.

2 — Affirmer qu'il y a divorce entre les intellectuels souverainistes et le peuple québécois, c'est constater un fait. Ce n'est pas forcément recourir à un argument démagogique. Ce n'est pas nécessairement "mépriser les intellectuels et faire taire la critique". Ni non plus inviter à la "méfiance et au soupçon généralisé".

3 — Je ne récusé pas le témoignage des souverainistes parce qu'ils s'opposent à notre projet de rapatriement et à nos politiques. Je récusé leur témoignage parce qu'il est fondé sur une condamnation préalable du fédéralisme sous toutes ses formes et sur le choix de la souveraineté-association, voire de la sécession pure et simple, comme solution de rechange.

Condamner "le coup de force du fédéral" et exiger, comme le font les péquistes, l'unanimité des provinces avant de renouveler la fédération canadienne est une forme d'imposture. Cela revient à exiger des fédéralistes qu'ils s'en remettent au gouvernement anti-fédéraliste de M. Lévesque pour décider de l'avenir constitutionnel du Canada. Avouez que c'est gênant, surtout lorsque l'on sait que les visées souverainistes de ce même gouvernement viennent d'être clairement désavouées au référendum de mai dernier.

4 — A ceux qui m'accusent de vouloir faire taire la critique et de revenir au duplisme, je rappelle simplement que Duplessis ne répondait pas aux objections "des joueurs de piano" et des "pelleteries de nuage", il leur coupait les vivres. Et dans les pays où existent de véritables goulags, le pouvoir ne discute pas avec les intellectuels. Au mieux il les ignore. Au pire il les enferme.

5 — A mes interlocuteurs qui réclament le droit de contester le pouvoir, j'aimerais faire remarquer que le pouvoir s'exerce aussi à Québec. En devenant les chantres inconditionnels du gouvernement péquiste, certains artistes et certains intellectuels québécois (et Dieu nous garde de généraliser) ont rabaisé leur mission au niveau de la partisanerie. Qu'ils ne s'étonnent pas d'être traités comme des partisans.

6 — L'intelligentsia de tous les pays a tendance à se donner le beau rôle et à croire qu'elle est automatiquement du côté de la liberté et de la justice. Pourtant Jean-François Revel a démontré à l'évidence que la masse des intellectuels qui se prétendent de gauche dans nos démocraties modernes est profondément travaillée par ce qu'il a justement appelé la tentation totalitaire. Les nôtres n'échappent pas à la règle.

Les vrais prophètes de la liberté et de la justice ont toujours été des solitaires qui ont payé de leur personne pour accomplir leur mission.

Lorsqu'il a pléthore de prophètes et qu'ils jouent les persécutés pour authentifier leurs missions, les honnêtes gens se méfient. Et ils ont bien raison.



Le Prince de Machiavel

par Michel Brunet

Votre "Réponse à un groupe d'intellectuels du Québec" (1) révèle une fois de plus votre incapacité ou votre refus de saisir les véritables enjeux du débat constitutionnel. Vous vous acharnez à répéter aux Canadiens-Québécois qu'ils n'ont pas le droit de former une nation québécoise et vous voulez les forcer — la nouvelle constitution que vous demandez au Parlement du Royaume-Uni d'imposer aux provinces canadiennes ne permet plus d'en douter — à se fonder dans la nation Canadian. Vous laissez croire aux électeurs franco-québécois qu'ils demeureront des Canadiens-Québécois en devenant des Canadiens-Canadiens. L'assimilation intégrale préconisée par la Proclamation royale, dès 1763, et remise à l'ordre du jour par lord Durham pourrait enfin se réaliser. Etre ou ne pas être comme collectivité autonome? Tel est le défi constant de notre histoire. De la conquête de Québec par les Kirke en 1629 au coup de force d'aujourd'hui.

Vous connaissez mal, très mal même, vos concitoyens du Canada et du Québec. Depuis quelques semaines, vous commencez à vous rendre compte que les électeurs ont plus de perspicacité que vous ne daigniez leur en accorder. Ne commettez pas surtout l'erreur d'évaluer leur intelligence d'après le calibre intellectuel des députés libéraux fédéraux qui vous entourent. Vous avez déjà affirmé, quand vous apparteniez à l'intelligentsia, que le Parti libéral fédéral se composait de "caves". Auriez-vous aujourd'hui la naïveté de croire que votre accession à la tête de ce parti aurait miraculeusement changé ce vil plomb en or? Vous pouvez reprendre sans crainte de vous tromper le sévère jugement que vous portiez il y a quelque vingt ans.

La hargne que vous manifestez envers les intellectuels du Québec constitue un véritable hommage envers eux et surtout envers le peuple québécois. Celui-ci refuse de se soumettre sans interroger à vos admonitions et excommunications et continue à leur présenter une oreille attentive. Les Québécois veulent se mieux connaître et attendent beaucoup de leurs intellectuels et artistes. Vous n'avez jamais eu cette influence à l'époque de Cité libre. Les syndiqués eux-mêmes que vous aviez cru pouvoir dominer à titre de grand-frère ne pouvaient plus vous tolérer dès 1963.

Rejeté par la génération de la Révolution tranquille, vous êtes devenu un politicien fédéral. Le pouvoir politique fascine toujours l'intellectuel déchu. Vous l'avez obtenu. Depuis douze ans, vous disposez de tous les avantages qui en découlent et vous les avez exploités avec un art consommé. Vous pourriez même ajouter quelques chapitres au Prince de Machiavel. En particulier, n'est-il pas indécemment d'entendre dénoncer "la tentation totalitaire" par le politicien qui a utilisé, en temps de paix, notre inique loi des mesures de guerre. En 1970, quelque 400 innocents furent jetés en prison afin de terroriser un peuple auquel l'establishment refusait le droit de s'interroger sur son sort et sur son avenir. Il était surtout urgent de discréditer les enseignants, les militants syndicaux, les écrivains et les artistes — tous les intellectuels québécois — qui pouvaient influencer dans sa quête des faits et de la vérité. Vous repreniez les rôles de Craig et de Colborne. Comme modèles!

Les fins que vous poursuiviez n'ont pas été atteintes. En 1973, 30 pour 100 des électeurs appuieront le Parti québécois. En 1976, celui-ci prenait le pouvoir avec 41 pour 100 des votes. Le 20 mai 1980, 40 pour 100 des électeurs et 50 pour 100 des Canadiens-Québécois se déclaraient favorables à la négociation d'une nouvelle entente Québec-Canada. En ajoutant à ce groupe d'électeurs tous les fédéralistes mécontents du statu quo, il devient évident que les partisans du One Canadian Nation sont minoritaires au Québec. La victoire fragile que vous avez remportée au référendum a révélé — une fois de plus — que l'avenir appartient à ceux qui gardent foi en l'existence d'une nation québécoise.

En tentant d'effacer tout projet collectif québécois par la suppression de nos institutions fédérales, vous comptiez

sur l'appui de la population que vous voulez séparer de ses intellectuels. Pour atteindre ce but, vous avez recouru à tous les arguments et à toutes les facilités que vous inspire une démagogie débridée. Quelques observateurs vous comparent à Duplessis. Ils sont injustes envers l'ancien premier ministre. Il n'est jamais descendu à ce niveau où vous semblez vous complaire. L'homme avait un minimum de classe. Votre comportement rappelle plutôt celui de Spiro Agnew. Décidément, vous choisissez bien mal vos modèles! Vous constatez, avec colère et dépit, que les électeurs ne sont pas prêts, comme vous l'escomptiez, à vous signer un chèque en blanc. Votre échec comme leader intellectuel québécois vous a forcé à devenir un politicien Canadian en 1965. Vous pressentez actuellement que votre leadership politique s'effrite de jour en jour. Vos deux carrières — celle de l'intellectuel québécois et celle du politicien fédéral — même si elles ont connu des moments triomphalistes, se terminent par un échec. Dans ce contexte votre mauvaise humeur s'explique facilement.

Comme intellectuel, vous avez été incapable de vous recycler au moment où le Québec s'engageait dans une nouvelle étape de son évolution historique. Comme politicien, vous avez continué à confondre entêtement et leadership. Charles Ler et Marie-Antoinette, deux gouvernements convaincus d'avoir reçu de Dieu le droit d'avoir seuls raison, y ont laissé leur tête. Personne ne vous en demande autant même si vous avez un moment manifesté la velléité de la mettre sur le billot! Imitiez Charles de Gaulle et donnez — pour une deuxième fois — votre démission. Savoir quand quitter peut devenir un acte d'homme d'Etat.

(1) Dans LE Devoir du mercredi, 31 décembre 1980, p. 13. M. Pierre-Elliott Trudeau répondait alors à un article signé par une trentaine d'intellectuels et d'artistes québécois qui reprochaient au premier ministre fédéral ses attaques contre l'intelligentsia québécoise lors de son discours devant les membres du Parti libéral fédéral réunis à un dîner-bénéfice à Montréal, le 30 novembre 1980.

opinion

On nous tire la langue

par Viateur Beaupré

Que M. Bergeron patrouille toutes les provinces du Québec à la recherche de mots et d'expressions qui ne figurent pas aux dictionnaires français ou québécois, bravo! Il fait alors oeuvre utile, comme tous ceux qui s'intéressent à notre patrimoine. Cela se fait chez tous les peuples, dans tous les domaines, à partir d'un certain niveau de loisir et de conscience collective. Mais M. Bergeron tire de ses découvertes utiles des conclusions inutiles, dangereuses, voire absurdes. Ces conclusions, d'ailleurs, sont plutôt des prémisses; c'est-à-dire: M. Bergeron découvre exactement ce qu'il avait envie de découvrir. Rien de scandaleux à cela: c'est même la seule façon de découvrir quelque chose, soi-même, par exemple. "Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé." Reste à savoir ce que M. Léandre a dit à M. Bergeron pour inciter M. Bergeron à rechercher ce que M. Léandre, lui, avait déjà trouvé. Or, voici quelques-unes des conclusions-prémisses de M. Léandre, telles qu'il nous les a révélées à l'émission Noir sur blanc, le 3 janvier 1981.

Le français, langue châtrée

C'est un axiome cher à M. Léandre, comme au Frère Untel, comme à Henri Bélanger, colonel de la Royal Canadian Army et linguiste sabbatique: la langue française était naturelle, vivante, épanouie, toute en saillies savoureuses, au XVIIe siècle; puis, Vaugelas, Malherbe et autres grands émondeurs du XVIIe siècle l'ont sévèrement châtrée; depuis cette époque funeste, le français est devenu une langue d'eunuques, artificielle, corsetée, fluette, constipée, fade, insignifiante. Seuls les gens du bon peuple ont échappé au massacre et continuent à parler comme du monde normal.

Simplification grossière, mais qui a tous les charmes "naturels" de l'ignorance et de la paresse. Qu'on lise le livre de Jean Marcel, "Le joual de Troie", où cette vessie savoureuse est cravée de belle et définitive façon. Je n'apporterai ici qu'une preuve comp-

lémentaire. Soit le dernier paragraphe du prologue que Rabelais a écrit pour son Gargantua.

Or esbaudissez-vous, mes amours, et guayement lisez le reste, tout à l'aise du corps et au profit des reins! Mais escoutez, vriez d'azes (que le maulubec vous trousseur!), vous souboviene de boyre à my pour la paillelle, et je vous plégeray tout ares metys.

Et ce paragraphe tiré des Pensées de Pascal.

Notre imagination nous grossit si fort le temps présent, à force d'y faire des réflexions continues, et amoindrit tellement l'éternité, manque d'y faire réflexion, que nous faisons de l'éternité un néant, et du néant une éternité; et tout cela à ses racines si vivaces en nous, que toute notre raison ne nous en peut défendre.

Voilà la langue du XVIe siècle et celle du XVIIe. Qu'est-ce que cela prouve? Que Pascal est un meilleur écrivain que Rabelais? Non. Mais que sans doute la langue de Pascal, la nôtre, est plus adaptée à nos esprits du XXe siècle que celle de Rabelais; tout comme l'avion Concorde est mieux adapté aux vols intercontinentaux que la géniale boîte à beurre mécanisée des héros frères Wright. Et cette adaptation, quoi qu'en rêve M. Léandre, ne s'est pas faite surtout par les grammairiens, mais par tout un peuple qui parlait et écrivait.

Les Anglais, eux...

Léandre a réussi à convaincre M. Bergeron que les Anglais, contrairement aux Français, ont laissé leur langue s'épanouir en toute liberté. Mais M. Bergeron aurait pu ne pas se laisser circonvenir par Léandre, en se rappelant ces quelques évidences: qu'il existe aussi en anglais une grammaire, aussi difficile à maîtriser que le violon, qu'on ne parle pas au Parlement de Londres ou à Washington la même langue que dans les pubs et dans Harlem, que dans toutes les langues il existe des niveaux de langue: qu'un même homme, sans être pour autant hypocrite, ne porte pas nécessairement le même habit linguistique, selon qu'il s'affaire à vider sa

fosse septique ou qu'il s'affaire auprès de sa blonde. M. Léandre, lui, est un partisan farouche d'une certaine révolution infantile des années 1960: pour être alors un Québécois authentique, un vrai, il fallait être savoureusement sale, sacrer à deux bras, s'acheter des guenilles authentiques, roter tout naturellement à table (peace), péter à loisir en tout lieu (and love), et pisser tout spontanément sur la tête de son père "croulant". Et M. Léandre s'imaginer naïvement que, pendant cette période bête, la reine des Anglais et les journaux de Londres ou de New York utilisaient une langue affranchie de toute grammaire. C'est très beau (?), mais est-ce bien vrai? Et si M. Bergeron veut relire quelques pages de Shakespeare, il découvrira avec étonnement que cette savoureuse langue anglaise du XVIe siècle n'est pas du tout celle de Madame Thatcher, qui parle l'anglais international. Pourtant, nous dit-on, personne en Angleterre, jamais, en aucune manière, n'a régenté la langue. Mystère et boule de gomme!

MM. Léandre et Bergeron doivent enragier quand ils écoutent la musique de Claude Léveillé ou les chansons de Gilles Vigneault. Car Vigneault ne parle pas toujours, loin de là, la langue des chantiers, et Léveillé ne compose pas toujours, loin de là, pour les violoneux, les batteurs de cuillers et les joueurs d'harmonica. Paix à tous ces musiciens! ils ont leur mérite et leur dignité. Mais le piano et l'orchestre symphonique aussi. Des fermes et des villages, des chantiers et des villes du XIXe siècle québécois, il aurait été miraculeux que sorte un Beethoven, un Mozart ou un Vigneault. Le constater, ce n'est mépriser rien ni personne. Mais prétendre que le foyer de la musique vivante au XIXe siècle fut le Québec agricole et forestier, c'est tomber profondément en démente.

Ce que fait M. Léandre quand il soutient effrontément que le Québec actuel est le seul foyer du français vivant. Sans nous, paraît-il, la francophonie parlerait une langue désincarnée, stérilisée, stéréotypée, insignifiante. La vérité, c'est que, pendant deux siècles, nous avons été coupés de l'évolution normale qu'ont connue la civilisation et, partant, la lan-

gue françaises. Une grande partie de la "saveur" de notre langue vient du fait qu'elle est restée figée au XVIIe siècle; c'est touchant comme le folklore, mais ce n'est pas un miracle d'originalité à proposer aux nations.

Le français est aujourd'hui vivant partout où il y a des peuples francophones vivants. M. Léandre sait-il qu'il s'invente chaque année de par le monde quelque 2.000 mots français? Quelques-uns viennent du Québec. En deux cents ans, nous avons inventé quelques douzaines de mots; il n'y a pas de quoi crier à un excès de vitalité et de fécondité. Le reste, tout le reste de notre vocabulaire, nous vient de France, comme le vocabulaire anglais du Manitoba vient à 98 pour 100 de l'Angleterre. Quant à la morphologie et à la syntaxe, nous n'y avons pratiquement rien changé, pas plus que les Français durant cette même période. A l'intérieur de ce cadre fourni par sa langue maternelle, un individu moyennement doué invente à lui seul des millions de variations. Que M. Léandre en ait inventé 15 mille en Abitibi, ce n'est pas un miracle: c'est une banalité. M. Bergeron aurait fait la même découverte étonnante si, au lieu de l'Abitibi, il avait pris la Normandie comme terrain de ses recherches.

S'il est bête de se mépriser, il est non moins bête de voir son nombril comme la fontaine de Jouvence universelle, et de prendre au sérieux le texte de notre comédie musicale qui dit: "Ton histoire est une épopée des plus brillants exploits." Eh oui! Le peuple québécois, si épique, n'a pas encore droit de parole à l'ONU et Ottawa lui dénie même le droit à l'existence, ça ne fait rien: nous sommes le seul peuple francophone vivant; en conséquence, vive la reine! Giuseppe Turi, un penseur de la famille extatique de M. Léandre, écrivait, il y a quelques années, dans Une culture appelée québécois: "La culture du Québec est la façon spéciale de penser de la nation québécoise. C'est la récolte, qualitativement la plus su-

Le premier ministre Trudeau avait mis en doute la représentativité des intellectuels et artistes québécois dans le débat constitutionnel. Ces derniers ont vite répliqué. Aujourd'hui, M. Trudeau répond à la réplique des intellectuels tandis que l'historien Michel Brunet répond au premier ministre.

sur l'appui de la population que vous voulez séparer de ses intellectuels. Pour atteindre ce but, vous avez recouru à tous les arguments et à toutes les facilités que vous inspire une démagogie débridée. Quelques observateurs vous comparent à Duplessis. Ils sont injustes envers l'ancien premier ministre. Il n'est jamais descendu à ce niveau où vous semblez vous complaire. L'homme avait un minimum de classe. Votre comportement rappelle plutôt celui de Spiro Agnew. Décidément, vous choisissez bien mal vos modèles! Vous constatez, avec colère et dépit, que les électeurs ne sont pas prêts, comme vous l'escomptiez, à vous signer un chèque en blanc. Votre échec comme leader intellectuel québécois vous a forcé à devenir un politicien Canadian en 1965. Vous pressentez actuellement que votre leadership politique s'effrite de jour en jour. Vos deux carrières — celle de l'intellectuel québécois et celle du politicien fédéral — même si elles ont connu des moments triomphalistes, se terminent par un échec. Dans ce contexte votre mauvaise humeur s'explique facilement.

Comme intellectuel, vous avez été incapable de vous recycler au moment où le Québec s'engageait dans une nouvelle étape de son évolution historique. Comme politicien, vous avez continué à confondre entêtement et leadership. Charles Ler et Marie-Antoinette, deux gouvernements convaincus d'avoir reçu de Dieu le droit d'avoir seuls raison, y ont laissé leur tête. Personne ne vous en demande autant même si vous avez un moment manifesté la velléité de la mettre sur le billot! Imitiez Charles de Gaulle et donnez — pour une deuxième fois — votre démission. Savoir quand quitter peut devenir un acte d'homme d'Etat.

(1) Dans LE Devoir du mercredi, 31 décembre 1980, p. 13. M. Pierre-Elliott Trudeau répondait alors à un article signé par une trentaine d'intellectuels et d'artistes québécois qui reprochaient au premier ministre fédéral ses attaques contre l'intelligentsia québécoise lors de son discours devant les membres du Parti libéral fédéral réunis à un dîner-bénéfice à Montréal, le 30 novembre 1980.

périure et la plus originale qui soit sur la terre, de la moisson intellectuelle et morale, à savoir de tout ce qui est merveilleusement beau et extraordinairement juste, donc de tout ce qui est humainement parfait." Ceux qui disent cela de nous, ou bien sont qualitativement caves, ou bien veulent nous rendre merveilleusement et extraordinairement ridicules aux yeux du genre humain. Bergeron et Turi feraient une oeuvre culturelle moins équivoque en se donnant à eux-mêmes le sens du ridicule, au lieu de vouloir nous gonfler de vent comme des grenouilles fabuleuses.

Molière, un de ceux qui ont créé le français moderne, savait fort bien manier le français populaire et aussi le français que M. Léandre qualifierait avec mépris de "français international". Autrement dit, Molière pouvait manier tous les registres de sa langue. Il s'est moqué du langage emperlé des préceptes ridicules et des femmes savantes, comme il se serait moqué du style tarabiscoté de feu Jean-Noël Tremblay; mais il se réjouirait fort également d'entendre M. Léandre soutenir que seule la langue des Nicole et des Martine des comédies de Molière a droit de cité au XXe siècle dans toute la francophonie. Martine disait, au grand scandale des pimbèches femmes savantes: "Quand on se fait entendre, on parle toujours bien."

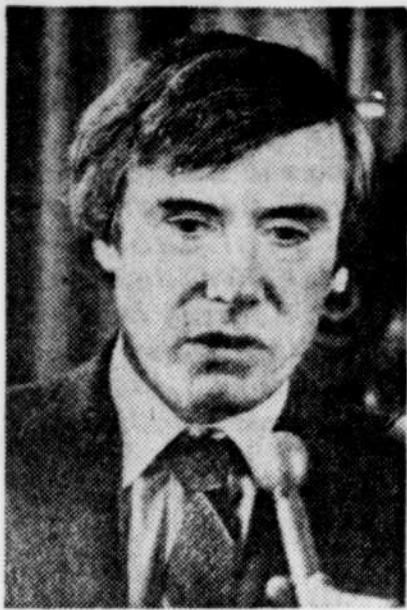
Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien.

Bravo! dirait Léandre. Mais dans "L'école des femmes", M. Bergeron entendrait cette apostrophe d'un autre style:

Et qui vous a appris, impertinente bête, à me parler ainsi, le chapeau sur la tête?

En d'autres termes, Molière appréciait la musique à cuillers; mais, contrairement à M. Léandre, il ne levait pas le nez bien haut sur tout ce qui sonne autrement que la musique à cuillers.

Le Canada face au génocide au Salvador



Mark MacGuigan

Monsieur Mark MacGuigan
Secrétaire d'Etat aux
Affaires extérieures du Canada

Dans quelques jours, quelques semaines tout au plus, le peuple salvadorien et son avant-garde (FFMLN-FDR) auront lancé l'offensive finale contre la junte civile-militaire au pouvoir, responsable en grande partie de la mort de 10.000 personnes dans ce pays en 1980. Pour un grand nombre de gens, au Québec comme au Canada, il est devenu clair que les Etats-Unis, sous couvert de "réformes", exécutent présentement au El Salvador un véritable génocide contre un peuple qui lutte pour la conquête de sa liberté et de ses droits démocratiques fondamentaux. Face à cette situation, le Canada ne peut demeurer indifférent.

Ainsi, le 5 décembre dernier, le Canada votait à l'ONU en fa-

veur d'une résolution en six points, condamnant la violation des droits de l'homme au El Salvador par la junte civile-militaire au pouvoir. Fier de ce geste, le Canada doit aller plus loin dans sa reconnaissance du droit au peuple salvadorien à disposer de lui-même. En conséquence, notre gouvernement se doit de:

- 1— couper toutes ses relations diplomatiques avec la junte meurtrière actuellement au pouvoir au El Salvador;
- 2— reconnaître le FDR comme seul représentant légitime du peuple salvadorien (plus de 45 pays l'ont fait à ce jour);
- 3— après la reprise de l'aide militaire américaine, réitérer son opposition à toute forme d'intervention (directe ou indirecte) de qui que ce soit dans ce pays;
- 4— faciliter, avec l'aide des autorités provinciales, l'entrée d'un nombre croissant de réfugiés

salvadoriens fuyant la terreur et la répression qui sévit actuellement dans ce pays.

En agissant de cette façon, monsieur le Ministre, le Canada prouvera concrètement deux choses:

1— qu'il est intéressé à ce que nos relations avec l'Amérique latine ne se limitent plus à des questions pétrolières ou à l'envoi de missionnaires;

2— qu'il se veut le porte-parole véritable des "déshérités" dans la relance du dialogue Nord-Sud.

Veuillez agréer, monsieur le secrétaire d'Etat, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Jacques Lemieux
Membre du Comité québécois de solidarité avec le peuple du Nicaragua
Charny, Québec

Des plaintes au sujet du circuit no 84 de la CTCUQ

Monsieur Jean-Yves Blanchet,
Commission de transport de la
Communauté urbaine de Québec.

Sujet: circuit no 84 au point de départ de la colline parlementaire

Depuis le mois de novembre 1980, j'ai communiqué par téléphone avec le Service à la clientèle de votre organisation, pour me plaindre amèrement des retards que les véhicules du circuit no 84 affichent régulièrement aux heures de pointe, et leur peu de fréquence.

Je tiens à vous présenter mes félicitations pour la formation que vous donnez au personnel de ce service: il est d'une politesse sans reproche qui n'a d'égale que son efficacité. On sent très bien qu'on enregistre les plaintes, mais que ça n'ira pas plus loin.

Suivant l'horaire officiel que vous avez publié, un véhicule du circuit no 84 doit quitter la colline parlementaire, à 16h35, pour atteindre le boulevard Charest à 16h41. C'est donc dire que le véhicule doit passer vers 16h38 au Carré d'Youville. Suivant mon expérience (j'emprunte ce circuit tous les jours de la semaine), le véhicule en question n'arrive jamais au Carré d'Youville avant 16h45, et le plus souvent vers 16h50, 16h55 et même 17h05. Je vous laisse le soin de calculer les retards, et ce, au tout début de l'itinéraire, et de m'en fournir les raisons... valables.

Pourriez-vous m'expliquer pourquoi, pendant tout le temps que nous attendons, nous voyons circuler de nombreux véhicules des circuits nos 8 (deux véhicules à toutes les trois minutes), 3, 30,

35, 7, 273, 278, 280, 500 (un soir, je n'ai vu qu'une personne dans un véhicule de ce dernier circuit). La population potentielle desservie par le circuit no 84, soit une partie de ville de Vanier, les quartiers Duberger, Les Saules, Neufchâtel, une partie de Loretteville, ne vaut-elle pas autant que la population desservie par les autres circuits cités ci-haut? Pourquoi alors cette mesquinerie, cette discrimination, cette marginalisation? Les chauffeurs du circuit no 84 sont-ils des employés?

Qu'est-ce qui se passe? Un (1) véhicule pendant près de trois quarts d'heure (entre 16h15 et 17h00), et ce, à l'heure de pointe. C'est tout simplement inadmissible et inacceptable.

Si vous êtes tenté de me répondre que c'est en raison du fait que le circuit no 84 est peu fré-

quenté, je vous répondrai tout simplement que c'est précisément en raison des nombreux retards et de la rareté des véhicules qu'il est peu fréquenté.

On tombe alors dans le cercle vicieux du transport en commun: pas de véhicule, parce que pas de clientèle, et, pas de clientèle, parce que pas de véhicule. On n'en sort pas.

C'est à votre Commission de transport à donner d'abord un service adéquat, et, par la suite, à la population d'en juger. Dans le moment, la population desservie par le circuit no 84 est en droit de poser des questions, d'obtenir des réponses qui pourraient se traduire par une amélioration sensible du circuit. C'est un strict minimum.

Jacques Paradis
Québec

Comment voir la réalité française dans l'Ouest

Lundi le 29 décembre 1980, paraissait en page 9 du cahier A du quotidien LE SOLEIL des extraits d'une entrevue réalisée par le journaliste Roch Desgagné, mettant en relief les propos de l'enseignant "en exil" M. Michel Savard. Ce dernier critiquait haro sur la nocivité comportementale des gens de l'Ouest à l'égard des francophones installés de façon provisoire ou permanente en sol canadien-anglais.

Ayant personnellement séjourné et travaillé dans trois provinces de l'Ouest pendant les vacances estivales, je suis à même de constater que les assertions de M. Savard nourrissent un caractère hérétique et empreint, paradoxalement, de jugements de valeur envers les Canadiens anglais de ces provinces de l'Ouest.

M. Savard exhibe en premier lieu qu'il existe réellement des différences entre les deux peuples du Canada. Il va sans dire qu'un tel truisme relève de la Palice. La barrière linguistique à elle seule constitue le principal écueil différentiel entre les deux nations et nul ne saurait infirmer cet élément factuel. Toutefois, lorsque M. Savard fait mention de racisme linguistique, il teint ses affirmations de démagogie. Il sem-

ble nier le fait que ces provinces ne sont pas et ne seront jamais le bastion du français et ce, notwithstanding efforts tangibles des gouvernements et la compréhension grandissante des gens de l'Ouest à notre cause. Le mérite d'être respecté et de sentir qu'on tient viscéralement aux francophones est un pas en avant dans l'établissement de relations entre Canadiens.

En second lieu, le parallèle du Québécois "révolutionnaire" ne tient qu'à une ficelle de la minorité ignorante et inconsciente, tel qu'affirmé par M. Savard, du cas québécois. Au-delà des cas isolés ou les francophones se font lever le nez par les gens de l'Ouest, il y a ce sentiment d'appartenance mutuelle au système fédératif canadien, sentiment ayant ses assises sur la compréhension et le respect.

Troisièmement, les propos relatifs au coût de la vie en Alberta sont dans le cas présent hors contexte et ne viennent en rien altérer les relations entre les deux nations constituantes. Déplacés, ces dires, s'ils font partie de l'argumentation de l'enseignant, dénotent la piètre qualité des tirades envers les anglophones. A cela, on pourrait répondre que la meilleure façon de noyer son chien est de l'accuser de la rage.

En quatrième ressort, M. Savard semble prendre un soin jaloux de l'exploitation des francophones sur le marché du travail des provinces de l'Ouest. A ce que la connaissance n'enlève pas, les faibles taux de chômage de ce coin du pays rendent encore plus libre l'accès pour quiconque à un ou plusieurs emplois. L'exploitation, le cas échéant, demeure une chose bien relative.

Finalement, M. Savard s'insurge contre le peu d'informations journalistiques du Québec dans les colonnes des quotidiens anglophones. Aurait-il voulu que le décès de M. Jean LeSage fasse les manchettes du Edmonton Journal pendant une semaine complète? Ici encore, de telles affirmations ne renchérissent en rien l'étalement des préjugés anglophones envers les francophones du Canada.

A ce stade, une chose apparaît claire en ce qui concerne les ébats francophones en sol anglo-canadien. Elle est circonscrite par l'ignorance des Canadiens anglais du fait québécois et tout ce qui touche les francophones au Canada. En ce sens, le son de cloche de M. Savard exposé en face du public de cette façon reflète le biais d'une réalité. Cette dernière devrait transcender l'artifice et le sensationnalisme et reposer sur de meilleurs faits. Conséquemment, la qualité journalistique des deux côtés de la clôture n'en souffrirait pas tant et l'opinion véhiculée servirait de courroie de transmission d'une réalité plutôt que d'un déchirement mal proportionné.

Jocelyn Rancourt
Duberger

Des propos étonnants sur la confessionnalité

Madame Réjeanne Cyr-Reid

Le titre de votre article paru dans cette rubrique le 30 décembre: "Combien coûte la confessionnalité?" et les propos qui suivent nous font une fois de plus toucher du doigt la chute vertigineuse de la foi en notre province. En effet il n'y a pas si longtemps, personne n'aurait osé venir se plaindre publiquement comme vous le faites, du coût de l'enseignement religieux dans les écoles.

Au contraire, on aurait laissé tomber toutes les autres sciences pour garder l'enseignement du catéchisme, l'essentiel, l'unique nécessaire advenant que par impossibilité, on n'aurait pas pu donner les autres en même temps. Mais comme on le sait le "Dieu premier servi" de Ste-Jeanne d'Arc n'a jamais appauvri personne, ou si vous aimez mieux en d'autre mots, ceux du Christ lui-même à savoir qu'à chercher le royaume d'abord, tout le reste nous arrivait par surcroît, il s'ensuit que nous avons pu apprendre les vérités de foi, ce pourquoi nous avons été créés, connaître, aimer et servir Dieu pour nous préparer en même temps un bonheur éternel, et ensuite nous avons pu apprendre les autres sciences pour subvenir à notre vie

humaine et nous aider à atteindre au but ultime, le ciel.

Que veut-on faire de nos enfants, des athées? Et de quoi sont-ils donc coupables pour mériter un pareil traitement? De plus, tout en leur coupant la nourriture spirituelle à laquelle ils ont droit pour assurer leur salut, on les pervertit par les cours de sexualité.

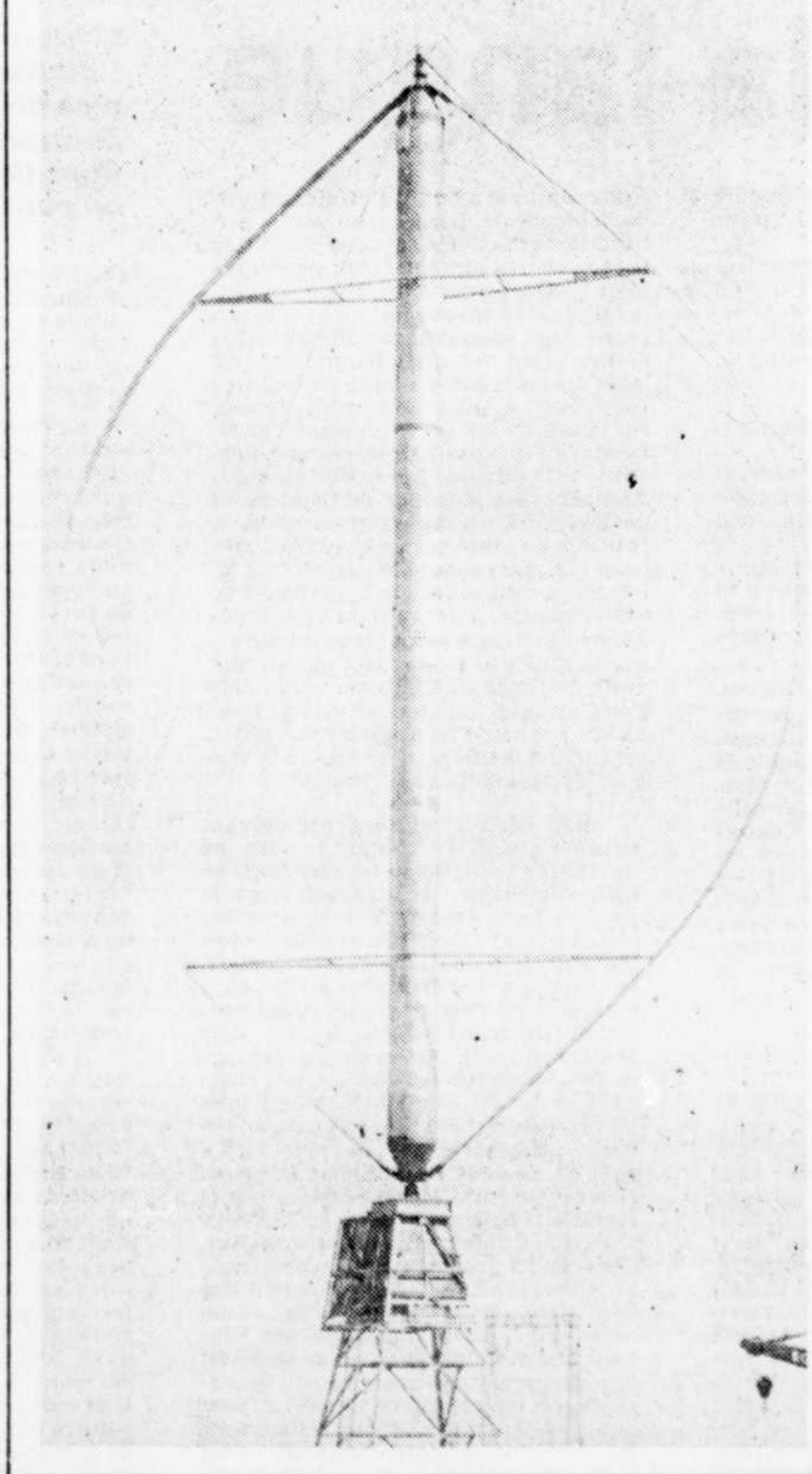
Il va s'ensuivre que les parents sans toutefois être des saints sortiront leurs enfants des écoles qui vont devenir des lieux d'initiation à la débauche. Il me plaît de vous répéter ici les bribes d'un discours d'un saint évêque car ses paroles sont plus que jamais d'actualité. Je cite: "...S'il le faut, songez au retour à la terre, plus près de Dieu. S'il le faut encore, faites vous-même l'école à vos enfants afin de les soustraire à ceux qui enseignent d'abominables pratiques dans les écoles, même catholiques. Les écoles ne sont plus catholiques et la conséquence est que les séminaires n'ont presque plus de vocations."

Voilà, Madame, vos plaintes sur le coût de la confessionnalité dans les écoles sont à mon avis aussi étonnantes que si quelqu'un s'avisait comme vous de venir se plaindre publiquement du coût de la nourriture, en donnant comme solution qu'on ne peut plus se payer le luxe de manger et qu'on doit se laisser mourir.

A propos, Madame, puisque vous êtes si concernée par le coût de la confessionnalité qui montre aux enfants le chemin du ciel, pourquoi ne le seriez-vous pas par ceux de la sexualité qui leur montre celui de l'enfer?

Marie-Ange Gauthier
Mère de cinq enfants
Giffard.

Les éoliennes: pour de l'énergie de pointe



Quand on parle d'énergie éolienne, on sourit. Pourtant cette forme d'énergie a sa place chez nous et pourrait nous aider à passer à travers la crise d'énergie et à diminuer le nombre de pannes électriques pendant la saison froide.

En effet, quand on sait que le Québec est un des endroits les plus venteux au monde et que la technologie du vent est maintenant disponible, je ne comprends toujours pas pourquoi encore les éoliennes ne fassent pas partie du paysage québécois.

Soit, je sais très bien que cette forme d'énergie, dite douce, ne répondra jamais en entier aux besoins sans cesse croissants (malheureusement!) des Québécois, en énergie électrique. Mais elle aurait une place de choix pour répondre et combler ces mêmes besoins aux heures de pointe de consommation d'électricité et aux moments où on en a le plus besoin, soit l'hiver avec son cortège de froids, de tempêtes et de vents... et de pannes, parce que c'est justement à ces moments précis que le vent souffle le plus fort.

Ainsi, à un coût minime et d'entretien réduit, on pourrait doter le territoire québécois, de milliers d'éoliennes, en ces endroits les plus hauts et les plus venteux, le long du fleuve St-Laurent, près des bassins de population, les- quelles éoliennes produiraient de l'électricité "de pointe" et qu'on pourrait emmagasiner ou vendre en d'autres temps.

Cela permettrait de donner une chance et de seconder efficacement le réseau d'Hydro-Québec pendant toute l'année et assurerait une plus grande sécurité et fiabilité d'approvisionnement au dit réseau, plus il éviterait peut-être la construction d'un autre barrage, qui coûte très cher, merci.

Alors, le message est lancé aux ingénieurs et planificateurs d'Hydro-Québec et j'apprécierais une réponse de leur part ou mieux, la mise en branle d'un programme de construction d'éoliennes à la grandeur du Québec.

Pierre Poliquin
Lauzon

Les vivres: armes non utilisées

Monsieur Pierre Trudeau
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa.

Quiconque a lu et médité les écrits de Karl Marx et de ses disciples, sait que tout changement significatif, économique ou social nécessite que l'on change au préalable la structure de la production et la structure de la propriété de la société concernée. Il est futile de s'attaquer aux symptômes d'un état de choses que l'on veut changer.

C'est donc dans l'esprit du matérialisme dialectique — je laisse aux théologiens le soin de décider si on peut parler de "l'esprit du matérialisme" — c'est dans cet "esprit", dis-je, que je formule deux suggestions pouvant aider à résoudre le problème de la pénurie mondiale de vivres et aussi, dans une certaine mesure, de freiner la course folle aux armements.

La première, et de loin la plus importante de ces suggestions, est de décollectiviser l'agriculture en URSS, en Chine et dans les autres pays communistes. A titre d'exemple, je vous fais remarquer qu'il aurait suffi que l'URSS renonce aux objectifs de son plan agricole pour le dernier exercice — lequel incluait entre autres la production d'environ 145 millions de tonnes métriques de céréales,

pour que l'on puisse, non pas résoudre les problèmes mondiaux d'alimentation certes, mais du moins pour assurer la survie des régions les plus démunies de l'Afrique au sud du Sahara et de l'Asie du sud-est.

La seconde suggestion est de refuser l'aide alimentaire à tout pays qui ne s'engagerait pas à réduire, sous contrôle international, ses forces armées et son armement au niveau juste suffisant pour maintenir leur police, leur gendarmerie et leur garde côtière. N'est-il pas aberrant que le Canada, la Suède et plusieurs autres pays, fournissent gratuitement des vivres aux pays qui maintiennent non seulement des forces armées démesurément grandes mais aussi tentent de se doter d'armes nucléaires?

Evidemment, la mise en application des deux suggestions formulées ci-dessus se heurterait à un bon nombre d'obstacles: il y a vraiment beaucoup de droits acquis à affronter, surtout bien sûr dans les pays qui reçoivent l'aide alimentaire et autre mais aussi, bien que dans une mesure sensiblement moindre, dans les pays donateurs. Il faudrait donc que cette mise en application se fasse par étapes — cependant, ces étapes ne sauraient pas être trop étirées: la survie de centaines de millions d'hommes est en jeu ainsi que, d'ailleurs, la sécurité des pays qui reçoivent l'aide en question, sinon la sécurité du monde entier.

Il faut que je vous signale que je suis le président sortant de l'Association canadienne d'économie, fonctionnaire du gouvernement du Québec et membre de la paroisse Saint-Yves. Il va sans dire que les opinions exprimées ci-dessus sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la pensée d'aucun de ces trois organismes.

T. Matuszewski
Sainte-Foy

L'enfant comprend mieux

A Mme Germaine Boismenu-Lalonde.

Je comprends que vous soyez d'accord avec l'objectif 31 décembre. Je pensais comme vous moi aussi avant que mon enfant commence l'école.

C'est sûr que c'est ennuyeux de se faire dire par ses amis et même sa parenté que notre enfant va perdre un an de sa vie, qu'il va perdre ses amis, etc. Vous connaissez la chanson autant que moi. Il y a aussi les mamans qui travaillent et qui y voient des frais supplémentaires de garderie.

A mon humble avis, c'est une erreur de dépenser \$18.000 pour régler un problème qui se représentera à nouveau dans quelques années. Ceux qui ont des enfants nés en janvier, février ou mars vont sûrement se sentir lésés eux aussi.

Cependant, je ne pense pas que l'enfant en ressorte perdant. Parce qu'il a un an de plus que les autres, il est plus développé mentalement et comprend mieux ce qui lui est enseigné. Il a moins de difficultés et réussit mieux que les autres. Il est donc plus avantageux.

Quand on est gagnant dans quelque chose, on tient à y revenir. Habituellement l'enfant qui réussit bien à l'école, aime l'école et prolongera probablement ses études.

On dit que l'on est ce que l'on pense. Si votre enfant pense qu'il sera défavorisé parce qu'il a commencé l'école un an plus tard, allez de l'avant dans votre affaire. Je vous souhaite la meilleure des chances.

Louise Matte-Vaillancourt
Villeneuve, P.Q.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Le comité régional choisit M. Jean Roy comme directeur



Yves Bernier
radio-télévision

Radio-Québec va annoncer sous peu la nomination de M. Jean Roy, comme directeur de la région 03.

Le ministre des Communications, Me Clément Richard, a finalement obtenu que le Conseil du trésor désigne les postes des nouveaux directeurs régionaux de Radio-Québec, et c'est M. Roy qui assumera ce rôle pour notre région. Il entrera en fonction le 1er février.

Pour ce qui est des six autres postes permanents auxquels chaque région a droit, le ministre devra avoir des réponses d'ici la fin de semaine prochaine.

Choisi parmi 35 candidats, M. Roy fait partie de la Direction générale de l'éducation des adultes, à Québec, en tant que chef des projets de coopération France-Québec. Employé du ministère de l'Éducation depuis 1972, il a participé à l'implantation du programme Multi-Média, plus spécifiquement dans le domaine de la production-diffusion.

Il a entre autres coordonné l'ensemble des activités de production et de diffusion pour la radio, participé au développement d'une politique d'utilisation des médias communautaires.

Spécialiste de l'audio-visuel, il a fait des études en sciences politiques et en langues. Il a été directeur de la section française de l'École de langues des Forces canadiennes, etc.

Le Québec en Belgique

Les téléspectateurs belges ont eu l'occasion cette semaine de voir le film "Les bons débarras", de Francis Cabrel, chanteur, interprète une chanson de son répertoire; — Henri Hamel parle des 10 ans du Grand Théâtre.

C'est la semaine québécoise à la RTBF (Radio-télévision belge française), et ce sera la semaine belge à Radio-Québec, du 3 au 5 février prochain.

Cet échange d'émissions fait partie d'une entente intervenue en décembre 1977, sous l'égide du ministère québécois des Affaires

intergouvernementales, en vertu de laquelle R-Q, et la RTBF ont convenu d'échanger annuellement un maximum de 30 heures d'émissions de télévision. C'est la première année que l'entente peut se concrétiser.

Mardi et mercredi, le public belge a donc pu voir également "Beaux bœufs du Québec: le bonhomme Carnaval", "Sylvain ou l'enfance de l'art" et une émission de "Voyons donc".

Programmation belge

Mardi, le 3 février, les Belges nous offrent à Radio-Québec: "Folies à New York", un documentaire sur l'aquarelliste Jean-Michel Folon, à 19h. A 21h, "No Man's Land", un film de Pierre Manuel.

Mercredi, le 4: 19h: "Le dragon dans la ville", une émission pour enfants. A 21h, "La mésaventure", une dramatique de Pierre-Paul Hamès, filmée pour la télévision et présentée au prix Kamman 1980.

Jeudi, le 5: 19h: "La maison timide", une émission pour enfants. A 21h: "De bric et de broc", une émission de variétés.

L'entente prévoit annuellement un choix d'émissions à partir de quatre types différents: émissions pour les jeunes, variétés, documentaires et cinéma.

"Le bateau pour Lipaia": difficile, mais fascinant!

Les pièces à deux personnages ou même un seul sont les plus difficiles à jouer, et souvent les moins attirantes pour le grand public. Tout le monde n'est pas "grand amateur de théâtre", et les pièces à succès sont visuelles, remplies de rebondissements, etc.

Janine Sutto, Gilles Pelletier et le réalisateur Paul Blouin ont réussi le tour de force de soutenir l'intérêt du téléspectateur pendant 90 minutes avec "Le bateau pour Lipaia", de l'auteur russe Alexei Arbousov.

Aux Beaux Dimanches, à 20h30, c'est une pièce à deux personnages, un seul décor, peu d'action, mais combien émouvante si on se donne la peine d'écouter, de

surveiller les visages, les gestes, les attitudes.

Les décors de Gabriel Contant sont tout à fait dans le ton. Tout est là, mais rien pour nous distraire de l'intensité dramatique des dialogues entre Lidia (Sutto) et Rodion (Pelletier), deux personnes âgées remplies de l'expérience d'une longue vie.

Lidia, un peu farfelue, coquette même, mais pleine de bon sens. Rodion, médecin à la retraite, cardiaque, un peu bourru. Il n'y a pas d'histoire, si ce n'est celle de deux êtres qui se découvrent l'amour.

Le réalisateur a tout concentré sa mise en scène sur les deux

voir et entendre

Une soirée de télévision reposante, divertissante. A 20h, à TVFQ99 (canal 10), AU THEATRE CE SOIR présente une comédie dramatique de John O'Hara, "Le noir te va si bien" (déjà présentée en film). Deux personnages vivent en mariant des conjoints riches et en tant qu'inspecteur de Scotland Yard réussit à les faire marier ensemble.

A 21h, William Conrad ("Canon") lance sa nouvelle série policière NERO WOLFE, au réseau NBC (câble 17, canal 5). Il joue encore le rôle d'un détective privé, mais cette fois, il travaille à New York avec l'aide d'un assistant.

A 21h30, à Radio-Canada (câble 6, canal 11), SCIENCE-REALITE traite de trois sujets: la vasectomie est-elle dangereuse? les déchets toxiques et les causes et visières de hockey.

Finalement, à la même heure, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), CINE-REPERTOIRE présente "Montparnasse 19", un autre film de Gérard Philippe dans le rôle du peintre Modigliani.

A la radio

17h: CKRL-FM (89.1), LES ENFANTS DU PARADIS, nouveau titre de l'émission "Eucart-art". Ce soir, table ronde sur la production régionale de Radio-Québec, avec Gilles Morel, président du comité régional de R-Q et Gaston Cousineau, représentant du Regroupement permanent des producteurs de films de Québec.

personnages. Il dirige non seulement les dialogues, les intonations de voix, mais il a demandé et obtenu de ses deux comédiens des expressions, des gestes qui illustrent bien le talent extraordinaire de Sutto et Pelletier.

Des images de nuances, d'attitudes, de regards, d'une grande beauté. Après les premières minutes de la pièce, on est accroché jusqu'à la fin ou on tourne le bouton.

Allez-y voir, cela en vaut la peine. Il faut voir cela avec une attitude dégoûtée, sans tension, et laissez-vous emporter par la musique originale de Neil Chotem.

Samedi

15h: réseau PBS (câble 20, canal 57), FREEDOM'S DEFENSE: AMERICA'S CUP 1980. Faits saillants de cette course de bateaux à voile disputée depuis 130 ans.

21h: réseau PBS encore une fois: SATURDAY MOVIE, présente un classique américain avec la "divine" Greta Garbo, "Anna Karenine".

22h30: à Radio-Québec (câble 8, canal 15): IMAGE PAR IMAGE nous offre le film documentaire de Guy Simoneau, PLUSIEURS TOMBENT EN AMOUR, une approche réaliste mais superficielle sur la prostitution mâle et femelle à Montréal.

23h: réseau ABC (câble 13, canal 22) CEREBRAL PALSY: LETHON qui se poursuit jusqu'à dimanche, 19h, avec une pléiade d'artistes américains, dont Paul Anka, John Ritter, Henry Winkler, etc.

Dimanche

19h30: à Radio-Canada, à FAUT VOIR ÇA, Nicole Leblanc, Mme St-Cyr de "Terre humaine". Elle interprétera entre autres deux chansons du rôle qui l'a rendue célèbre, "La diva".

20h30: à R-Q, LE BATEAU POUR LIPAIA, avec Janine Sutto et Gilles Pelletier.

21h30: à Radio-Québec, L'OBJECTIF présente cette semaine un dossier de Gilles Gougeon sur la perception des Américains sur leur nouveau président Reagan.

Francis Cabrel tâte le poulx du Québec



Jacques Samson
spectacles

Francis Cabrel, un chanoine important de la nouvelle chanson française, sera à Québec demain, pour un premier contact direct avec le public d'ici. Il est déjà très connu sur disques, la radio fait tourner ses chansons quotidiennement. Par exemple, "L'encre de tes yeux" fait partie des gros succès actuels.

Demain, à l'Institut canadien, à 20h30, Francis Cabrel fera ce que ses producteurs appellent un spectacle-rencontre. C'est un coup de sonde pour tâter le poulx du public de Québec. Deux jours plus tard, il fera la même chose à Montréal.

Pour cette première rencontre, Francis Cabrel a choisi la plus grande simplicité. Il sera seul en scène, s'accompagnant de sa guitare.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, disons que Francis Cabrel est né à Agen, dans le sud-ouest de la France. C'est un pays de sources, de rivières et de soleil. Il compose des chansons depuis toujours et depuis l'âge de 15 ans, il travaille comme musicien professionnel. Il a fait quelques 45 tours et trois microsillons qui se retrouvent tous sur étiquette CBS.

C'est à voir absolument, à l'Institut canadien et il est à noter qu'il n'y a pas de prévente de billets. Ils seront disponibles le soir même seulement.

Les Outlages cherchent leurs guitares

Deux guitares appartenant au groupe "Les Outlages" ont disparu récemment. Ces guitares n'ont aucune valeur commerciale, mais pour les membres du groupe elles ont une valeur sentimentale très importante et sont irremplaçables. Ce sont des guitares d'époque. Il y a d'abord une guitare blanche, de marque Fender, modèle Jaguar et une basse

noire, toujours de marque Fender, mais de modèle jazz. Le groupe offre une forte récompense à celui qui les rapportera et ces gens peuvent être assurés de la discrétion des Outlages. Pour tous renseignements, on peut communiquer avec Jacques Côté à 653-9263 ou à 524-0918. Ils ont besoin de leurs instruments pour dimanche sans faute, ils font un spectacle.

Supplémentaires au GTQ

Comme il fallait s'y attendre, Jean Lapointe donnera trois autres représentations supplémentaires de son spectacle "Pour le fun", sur la scène de la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. Ces trois spectacles auront lieu à la mi-février, les 11, 12 et 13. Les billets sont en vente depuis quelques jours seulement et déjà, ils s'envolent très rapidement. Au total, quand il quittera Québec, Jean Lapointe aura donné 23 représentations de son spectacle, ce qui constitue un nouveau record qu'il détenait déjà avec 21. Il est aussi permis de croire que toutes les représentations seront données à guichet fermé.

Grosse fin de saison

La deuxième moitié de la saison artistique de cette année, s'annonce des plus intéressantes et des plus occupées. Au cours des prochaines semaines, certains des plus grands noms du monde du spectacle défilent sur diverses scènes de la région.

Il y a bien sûr Jean Lapointe qui est toujours à Québec et qui connaît un succès fulgurant. Demain, Francis Cabrel tente un premier contact avec le public de Québec et les 19, 20 et 21 janvier, au Grand Théâtre de Québec, Alain Barrière présente son tour de chant.

En février, Anna Prucnal sera à l'Institut canadien du 18 au 21. Du 19 au 22 février, Clémence Desrochers fait le Palais Montcalm et il ne serait pas étonnant qu'il y ait des représentations supplémentaires de son spectacle, du moins, il est permis de le croire, si on se fie à la réaction du public québécois. Les 22 et 23, Pierre Labelle récidive avec "Une farce de la nature", mais cette fois au GTQ. Il a fait 13 soirs à guichet fermé, à l'Institut canadien, l'autisme dernier.

Finalement, en mars, les 7 et 8, Diane Tell présente deux spectacles à l'Institut canadien.

Pauline Julien en Europe

Depuis le 13 janvier et jusqu'au 24 mars, Pauline Julien effectue une tournée européenne qui la mènera dans trois pays différents et dans 35 villes. Elle chantera à Bruxelles, Liège, Nice, Cannes, Genève, Paris, etc. Elle fera là-bas, le spectacle qu'elle faisait ici à Québec, il y a quelques semaines: "Fleurs de peau". Avec ce même spectacle, elle a fait un gros succès en Europe l'an dernier.

télé- horaire

Local

- (4) Québec CFCM-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec CBVT
- (15) Radio-Québec CIVQ

Câble

- (4) Québec CFCM-TV diffusé au 2
- (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
- (11) Québec CBVT diffusé au 6
- (15) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
- (9) CNL Câblevision Nat. Ltée (division de Québec)

(12) Montréal CFCF-TV (CTV)

- (15) Radio-Québec CIVQ diffusé au 8
- (22) Burlington WLEZ-TV (ABC) diffusé au 13
- (99) Télévision Française au Québec diffusé au 10

Câble - Convertisseur

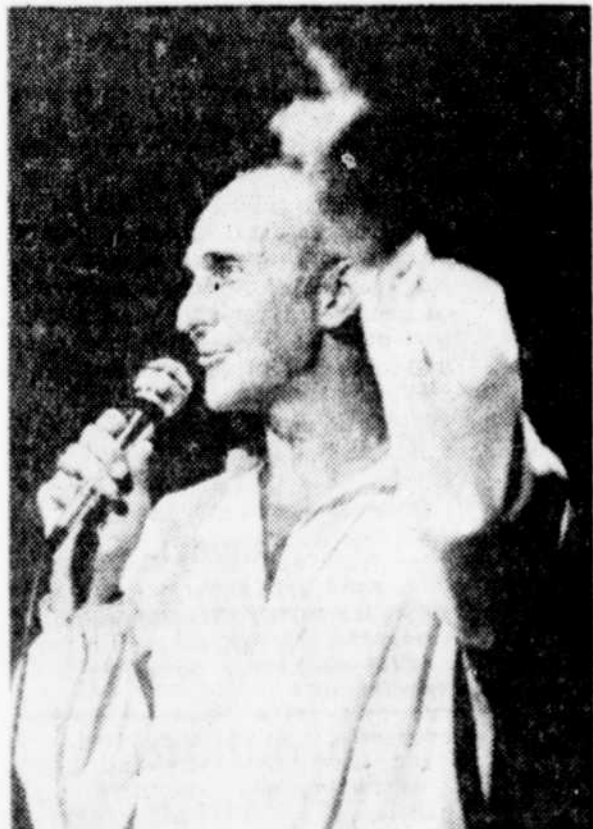
- (5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
- (9) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
- (9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 16
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19
- (57) WCFC (UHF) (PBS) Plattsburgh diffusé au 20

Abonnez-vous au SOLEIL à 647-3333

vendredi

- 18h00
- 3 Channel 3 News Hour
- 4 Aujourd'hui le 16 jan.
- 5 The City at Six
- 5p News
- 7 Zoom sur les bêtes li.
- 12 Pulse
- 22 News
- 55 Over Easy
- 59 Mid-première
- 18h15
- 7 Sports et météo
- 9 Le 9 vous informe
- 12 Le 13 vous informe
- 18h25
- 9-13 Suite du cinéma de 12 heures
- 18h30
- 4-7 L'homme de 50.000.000
- 22 Adam-12
- 55 History of Space Flight
- 99 Des chiffres et des lettres
- R-Q: Histoires de cirque: "Démontage, voyage, montage" — Le dur travail qu'exige le démontage d'un cirque
- 19h00
- 3 News

- 3 Québec Today
- 5p Barney Miller
- 9-13 Les Jorjache
- 11 Québec-Magazine
- André Michel, peintre fondateur du Musée de Sept-Îles, fait le bilan de l'art contemporain
- Michel Conte qui joue une pièce instrumentale — Francis Cabrel, chanteur, interprète une chanson de son répertoire; — Henri Hamel parle des 10 ans du Grand Théâtre.
- 12 MASH
- 22 Bonanza
- 55 The Dick Cavett Show
- 59 Aujourd'hui Madame "Des talents pour demain"
- R-Q: La science en question: "Quel temps fait-il?" Anim. Jacques Tremblay. — La météorologie est la science qui s'intéresse aux phénomènes atmosphériques. — Reprise
- 19h30
- 3 Family Feud
- 4-7 J'ai mon voyage Anim. Claude Bouliard
- 5 The City This Week
- 5p MASH
- 11 J'aimais deux sans toi
- 12 Bizarre
- 57 The Macneil / Lehrer Report
- R-Q: L'envers du décor "Louise Pommerville" — Créatrice des personnages de Pitoune, Louise Pommerville nous parle de sa jeunesse et de sa carrière.
- 20h00
- 3 The Incredible Hulk
- 4-7 Science et technologie: "Micro-ondes" — Autrefois un instrument de guerre, les micro-ondes sont maintenant un rôle extrêmement important dans notre vie quotidienne.
- 5 Ritter's Cove
- 5p Harper Valley PTA (première). — Élevante seule sa fille de treize ans, une femme va s'abîmer dans une petite ville du Midwest dans le but d'y refaire sa vie.
- 9-11-13 Petit film
- 12-22 Benson
- 57 Washington Week in Review
- 99 Au théâtre ce soir: "Le noir te va si bien" Avec Jean Le Poulain et Maria Pacôme. — John à pour spécialité d'épouser des femmes riches. Lucie de recherche les hommes riches. Leur rencontre est lourde de conséquences.
- R-Q: Le monde en guerre: "La chute de la France" — Appuyés par une aviation omnipotente, les blindés allemands font reculer les armées françaises et anglaises jusqu'à La Manche. — Reprise
- 20h30
- 4-7 La parole est à vous 5 WKRP in Cincinnati
- 5p Sanford
- 9-11-13 Hors Série "Histoire du chevalier des Grioux et de Manon Lescault" — Un jeu de Manon et de des Grioux tourne au tragique et tous deux se retrouvent en prison. Grâce à l'influence de son père, des Grioux est libéré mais Manon est déportée en Louisiane avec un groupe de prostituées.
- 12 Big City Comedy
- 22 I'm a Big Girl Now
- 57 Wall Street Week
- 21h00
- 3 Tommy Hunter Show
- 5p Hero Wolfe (première) — Les aventures de Nero Wolfe, un détective privé de New York qui résout les crimes les plus mystérieux avec l'aide de son assistant, Archie Goodwin.
- 9-11-13 Le piano d'Elsa
- 22 Country Countdown 80
- R-Q: Justice pour tous. Deuxième émission d'une série qui renseigne les citoyens sur les mécanismes souvent complexes de notre système judiciaire.
- 21h30
- 4-7 Michel Jasmin. — Coanim. Pierre Labelle Inv.: Fernand Robidoux, chanteur. — Be-bop-baïou, couple de danseurs rock N. roll. — Jean Guinda en Ma-



Michel Conte interprétera un air musical de son répertoire à Québec-Magazine

- 25h00
- 3 The John Davidson Show
- 11 Cinema: "Le coup" E.U. 1971
- 25h30
- 4-7 La parole est à vous. — Est-ce que Roch La-salle est capable de relancer l'Union nationale? — Inv. M. Marcel Massé, ex-membre unioniste et Daniel Latouche, politicien.
- 3 Late Movie: "The Darker Side of Terror" E.U. 1979
- 5p The Tonight Show
- 13 Cine-Soir: programme double: "Bon salaire, avenir assuré" G.B. 1973 ET "L'inspecteur" E.U. 1962
- 22 News
- 57 The Dick Cavett Show
- 23h40
- 9 Cine-Soir: "Le port des passions" E.U. 1953.
- 24h00
- 12 The 12 Midnight Movie: "The Odessa File" G.B. 1974
- 22 Fridays
- 57 Hard Choices
- 00h30
- 5p The Midnight Special
- 00h35
- 7 Informa soir
- 21h15
- 11 Téléx Arts



Gérard Philipe et Anouk Aimée dans une scène du film "Montparnasse 19"

- 23h20
- 13 Sport plus
- 23h25
- 4 Cine-Week-end: "Notre agent à Salzbourg" E.U. 1972
- 7 Film-o-7: "Le plein de super" Fr. 1975
- 9 Nouvelles du sport
- 99 Actualités régionales
- 23h27
- 3 The John Davidson Show
- 11 Cinema: "Le coup" E.U. 1971
- 23h30
- 4-7 La parole est à vous. — Est-ce que Roch La-salle est capable de relancer l'Union nationale? — Inv. M. Marcel Massé, ex-membre unioniste et Daniel Latouche, politicien.
- 3 Late Movie: "The Darker Side of Terror" E.U. 1979
- 5p The Tonight Show
- 13 Cine-Soir: programme double: "Bon salaire, avenir assuré" G.B. 1973 ET "L'inspecteur" E.U. 1962
- 22 News
- 57 The Dick Cavett Show
- 23h40
- 9 Cine-Soir: "Le port des passions" E.U. 1953.
- 24h00
- 12 The 12 Midnight Movie: "The Odessa File" G.B. 1974
- 22 Fridays
- 57 Hard Choices
- 00h30
- 5p The Midnight Special
- 00h35
- 7 Informa soir
- 21h15
- 11 Téléx Arts

- 00h36
- 5 Music with Marc Le-grand
- 01h00
- 11 Ciné-Suit: "Chackmool, le bâtarde de Dodge City" R. 1969
- 57 The Lawmakers
- 01h02
- 5 Sign Off
- 01h20
- 4 Cine-Week-end: "O.S.S. contre Gestapo" E.U. 1966
- 01h30
- 57 Old Friends, New Friends
- 01h40
- 9 Les Noctambules: "Le mon aux trépassés" It. 1974
- 02h30
- 4 Musique avec Marc Le-grand
- 12 Vegas
- 02h36
- 4 Fin des émissions

samedi

- 06h00
- 12 University of the Air
- 27 Volez livres. — Anim.: Mouffe. Inv.: Marie Cardinal
- 06h30
- 3 Sunrise Semester
- 12 Circle Square
- 07h00
- 3 The Six Million Dollar Man
- 7 The Little Rascals
- 12 Storytime
- 22 Valley of the Dinosaurs
- 27 Volez livres. — Anim.: Franco Nuovo. Inv.: Gilles Renaud — parle de sa participation dans le film "Une journée en taxi".
- 07h30
- 12 The Hilarious House of Frightenstein
- 22 Gillesport Hotel
- 08h00
- 3 The New Adventures of Mighty Mouse and Heckle and Jeckle
- 5p The Godzilla / Hong Kong Phooey Hour
- 9 Les Pierrefeu
- 22 The Superfriends
- 27 Volez livres. — Minou Petrowski parle du microfilm "Je vous en-tends chanter" — Micheline Picard s'entretient avec Gilles Vigneault, Fabienne Thibault, Pauline Julien et Michel Rivard.
- 57 Sesame Street
- 08h24
- 4 Musique Marc Le-grand
- 08h30
- 3 The Tom and Jerry Comedy Show
- 4 Dessins animés
- 7 Au bois de Florence
- 9-11-13 Passe-partout
- 12 Rocket Robin Hood
- 08h54
- 5 Music with Marc Le-grand
- 09h00
- 3 The Bugs Bunny / Road Runner Show
- 4-7 Fusée XL-5

les films

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef-d'œuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

vendredi

- 21h30
- R-Q: Cine-Repertoire: (4) "Montparnasse 19" Fr. 1975. Drame biographique de J. Becker avec Gérard Philipe, Anouk Aimée et Lino Ventura. — La destinée tragique du peintre Modigliani.
- 23h25
- 4 Cine-Week-end: (5) "Notre agent à Salzbourg" E.U. 1972. Drame d'espionnage de L. Johnson avec Barry Newman, Anna Karina et Karen Jensen. — La découverte au fond d'un lac en Autriche de documents datant de l'époque nazie fait s'agiter des agents secrets de divers pays.
- 7 Film-O-7: (4) "Le plein de super" Fr. 1975. Comédie dramatique d'A. Cavalier avec Etienne Chicot, Bernard Crombey et Xavier Saint-Macary. — Quatre jeunes gens réunis par le hasard font un voyage en auto de Lille à Aix-en-Provence.
- 23h30
- 3 Late Movie: "The Darker Side of Terror" E.U. 1979. Drame d'horreur de G. Trikonis avec Robert Forster, Adrienne Barbeau et John Lehn. — Un professeur de biologie moléculaire accepte de par-

- ticiper à une expérience de clonage quand il apprend que le clone sera son fils.
- 23h27
- 11 Cinema: (4) "Le coup" E.U. 1971. Drame policier de R. Brooks avec Warren Beatty, Goldie Hawn et Scott Brady. — Un homme a mis au point un plan ingénieux pour s'emparer de l'argent déposé par des escrocs dans une banque de Hambourg.
- 23h30
- 13 Cine-Soir: programme double: (5) "Bon salaire, avenir assuré" G.B. 1975. Drame policier de J.S. Conway avec Kim Darby, James Maxwell et Sean Drury. — A Londres, une jeune Américaine s'inquiète de la disparition de deux amis qui ont répondu à une annonce d'emploi.
- ET (5) "L'inspecteur" E.U. 1962. Drame de P. Dunne avec Dolores Hart, Stephen Boyd et Leo McKern. — Un policier hollandais s'intéresse au cas pathétique d'une réfugiée de guerre.
- 23h40
- 9 Cine-Soir: (4) "Le port des passions" E.U. 1963. Aventures d'A. Mann avec James Stewart, Joanne Dru et Dan Duryea. — Deux hommes qui ont découvert du pétrole doivent lutter contre les pêcheurs de l'endroit.

- 24h00
- 12 The 12 Midnight Movie: (4) "The Odessa File" G.B. 1974. Drame policier de R. Neame avec Jon Voight, Mary Tamm et Maximilian Schell. — Ayant appris l'existence d'une association secrète d'anciens SS, un journaliste tente de démasquer des criminels de guerre.
- 01h00
- 11 Cine-Nuit: (5) "Chackmool, le bâtarde de Dodge City" It. 1969. Western d'E.B. Clucher avec Leonard Mann, Woody Strode et Helmut Schneider. — Quatre évadés d'un asile d'aliénés sont aux prises avec des bandits dans un village de l'Ouest.
- 01h20
- 4 Cine-Week-end: (5) "O.S.S. contre Gestapo" E.U. 1966. Drame d'espionnage de L. Johnson avec Robert Goulet, Christine Carère et Donald Harron. — Pendant la Deuxième Guerre mondiale, un agent secret américain se fait naturaliser allemand pour saboter une usine de sous-marins.
- 01h40
- 9 Les Noctambules: (5) "Le démon aux trépassés" It. 1974. Drame d'horreur d'O. Hellman et R. Barrett avec Juliet Mills, Gabriele Lavia et Richard Johnson. — Une jeune femme enceinte manifeste des symptômes inquiétants signalant la présence en elle d'un esprit malin.

Pour communiqués et informations
téléphoner à Lise Desjardins
au numéro 647-3489
de 9 à 16 heures

OU ALLER A QUEBEC

Québec, Le Soleil, vendredi 16 janvier 1981

CARNET MONDAIN

LES CORPS ÉROTIQUES: UN ART D'AIMER est le titre de la conférence donnée par le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue à l'université du Québec, Palais Montcalm, 375 place d'Youville à 20h30. Jusqu'à 18 et 21 au 23.

Dans leur cadre des FETES DU 10^e ANNIVERSAIRE, le Grand Théâtre de Québec sera ouvert au public dem. de 10h à 16h et dim. de 13h à 16h. Il y aura des groupes d'animation dans les foyers, et le personnel sera disponible pour répondre à toutes vos questions.

Le concert de **SRI CHINMOY** au Théâtre de la cité universitaire qui devait avoir lieu ce soir à 19h30 est contremandé. Pour le remplacer, les étudiants de Sri Chinmoy présenteront à la même heure et au même endroit un documentaire et un diaporama sur la philosophie de leur maître. Il sera ainsi possible de discuter avec eux des différents aspects de la philosophie de Sri Chinmoy et de ses implications. Inf.: 667-8509.

LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS présente ce soir une conférence intitulée "Métaphores qué-

bécoises". La conférencière sera Mme Monique Plamondon, chef de division des ressources socio-communautaires à la Direction du relèvement socio-économique (ministère des Affaires sociales). Cercle universitaire, rue d'Auteuil, 18h30.

Le Service des loisirs et des parcs de la **VILLE DE SAINT-NICOLAS** désire rappeler à toute la population que les inscriptions aux cours et activités de la programmation hivernale auront lieu ce soir de 19h à 21h30 et dem. de 13h à 15h30 dans le mail central du centre d'achats Normandie, 845 route Marie-Victorin à St-Nicolas. Inf.: 831-2034.

En collaboration avec le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec, les **LOISIRS ST-ROCH**, 230 rue du Pont, offre une gamme d'activités pour les jeunes de 6 à 13 ans. Ces activités sont gratuites et débuteront dans la semaine du 19 janv. Rens.: 694-6093.

Le Service des loisirs et des parcs de **BEAUPRÉ**, informe la population que les activités rattachées au pam-

phlet hiver 81, débuteront dans la semaine du 24 janv. Pour plus d'informations vous n'avez qu'à consulter votre programme loisirs.

théâtre

LA FOIRE avec Pierre Fawcett, Romy Girard, Micheline Bernard, Joanne Emond, Germain Houde et Jean-Fernand Girard. Théâtre du Vieux-Québec, 30 rue St-André, 20h30. Adm.: \$5 et \$6 le ven. et sam. Billets en vente à l'Annexe, 1049 rue St-Jean et Coop université Laval et au Mille-feuilles, coin St-Louis et Maguire, à Sillery. Réservations: 692-4212, après 18h. Relâche lun.

LES AMERICANOIAQUES, de Rezvani, roman adapté par Pierre Hétu et Gaston Hubert avec Jean-Jacqui Boutet, Marie-Ginette Guay, Robert Lepage et Richard Fréchette. Théâtre de la Bordée, 1091 1/2 rue St-Jean, Vieux-Québec. Du mer. au dim. 20h30. Billets en vente à Musique d'Auteuil. Réservations: 694-9631. Se termine le 8 fév. Relâche lun. et mar.

LE PETIT PRINCE de Saint-Exupéry par le Théâtre des Pissenlits, dans le cadre du 10^e anniversaire à 09h30, 13h45 et 19h30. Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$2,50.

VARIÉTÉS

RAYMOND LEVESQUE, Maison Vocelles (ancien Chez Paul), 32 rue Ste-Anne, 21h30.

LA BOTTINE SOURIANTE et divers musiciens, chansonniers, danseurs et comédiens au **MIDI-MINUIT** du SASC, Grand Salon du pavillon Pollack. Entrée libre. 19h35, 21h20. Tous. \$4, \$3,25 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or.

BEATLEMANIA, Pavillon de la jeunesse, 20h30. Billets en vente au Colisée de Québec ainsi qu'au Café Campus, 2750 chemin Ste-Foy. 19h35, 21h20. Tous. \$4, \$3,25 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or.

LA RELEVÉE DES SUPER TALENTS de Jean Beaulne. Galerie Chagnon, 18h30.

LUC BOURGAULT, compositeur-interprète, à compter de 19h au Café de la Rose, 251 rue St-Jean. Entrée libre.

BROTHERS JOHN SELLERS, "bluesman" de renommée internationale. Café Rimbaud, 24 rue St-André, 20h30. Billets en vente à l'Annexe, 1049 rue St-Jean et Coop université Laval et au Mille-feuilles, coin St-Louis et Maguire, à Sillery. Réservations: 692-4212, après 18h. Relâche lun.

GLORIA MARCON, pianiste. Salle à manger Le Vignoble, de 19h à 23h. Le bar l'Impérial, ouvert de 22h à 02h30 est animé à compter de 17h par deux chanteurs-pianistes **NICOLE NORMAND** de 17h à 21h et **BERNARD DEVILLER** de 21h30 à 02h30. Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville.

IDE jazz, Café Le Bilboquet, 40 rue du Palais, 22h et minuit. Entrée libre.

BERNARD CIMON chante Léo Ferré. Théâtre du Petit-Charlemagne, 20h30. Relâche lun. Se termine le 18.

MICHELLE BERNIER, auteur-compositeur au piano. Du mer. au sam. de 21h30 à 01h30, dim. 18h à 20h. Bar l'Emprise, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Entrée libre.

SPORTS et LOISIRS

par Roland SABOURIN

Aujourd'hui

Saguenéens de Chicoutimi contre Les Remparts, L.H.J.M.Q. au Colisée, 20h.

Ligue de hockey junior "B" Québec-Métro: Sainte-Marie à Loretteville, 20h30.

Hockey universitaire: Bishop contre Rouge et Or, ASUQ, patinoire du PEPS, 19h30.

Hockey collégial "AAA": Limoilou à Saint-Georges, 21h, et Dawson contre Amiante, à Black-Lake, 20h30.

Tournoi provincial de hockey bantam Ancienne-Lorette: autres rencontres, à l'Amphiglace.

Circuit de hockey olympique Labatt: suite du tournoi au centre sportif de Beaufort, 19h.

A Bernières—Saint-Rédempteur, suite du tournoi Old-Timers Molson, 19h.

Lac-Etchemin: départ du tournoi atom Caisse populaire, amphithéâtre Simon-Nolet.

Autres rencontres dans le tournoi de hockey pee wee de Sainte-Marie de Beauce.

Ligue Molson en quinquanteur: programme double au Patinoir, 21h30 et 23h15.

Racquetball: début du jiteny carnavalesque, 18, club Entrain, tournoi-invitation de la Sûreté du Québec, club du Lac-Beaufort; qualification pour le circuit amateur Labatt Légère, club Seigneural; conférence de presse re: tournoi de la paralysie cérébrale, chez Labatt, midi.

Curling: tournoi "Crutchfield-Vallières", club Jacques-Cartier; tournoi Rallye-recrutement, club de l'AEC; tournoi Ultramar, hommes et femmes, club Etchemin.

Badminton: premières rencontres du championnat provincial "B", cégep Lévis-Lauzon, 19h.

Balle-au-mur: départ du tournoi-invitation, club Multi-Sports, 18h.

Ballon sur glace: rencontres du tournoi de Beaufort-Ouest, patinoire de Giffard.

Basketball collégial "AA": Shawinigan contre Jésus-Marie, filles, match hors-concours, 20h.

Billard: tournoi d'admissibilité pour Télé-Billard, salon Sioui, Village-des-Hurons.

Cégep de Limoilou: dernière séance d'inscription au service de l'activité physique, 15h à 20h.

SAS de l'université Laval: deuxième séance de prolongation pour inscriptions au second trimestre d'hiver, bureau 2254 du PEPS, 11h à 16h.

YMCA de Québec: inscriptions au nouveau programme, 835, boulevard Saint-Cyrille ouest.

Haltérophilie: camp d'entraînement régional, école des Compagnons de Cartier.

Samedi
Cours attelés: programme de 10 épreuves, Hippodrome Expo-Québec, 13h30.

Tournoi provincial de hockey bantam Ancienne-Lorette: rencontres toute la journée, à l'amphiglace.

Circuit de hockey olympique Labatt: suite du tournoi au centre sportif de Beaufort, 9h.

Autres rencontres du tournoi de hockey pee wee de Sainte-Marie de Beauce.

Lac-Etchemin: deuxième journée du tournoi provincial atome caisse populaire, amphithéâtre Simon-Nolet.

Ligue de hockey intercétes: atome et bantam, Citadelles contre Charlesbourg, à l'Arpidoire, 19h.

Ligue de hockey mineur du Saint-Laurent: pee wee et midjet, Montmagny à Saint-Georges, 12h, et Ancienne-Lorette à Vanier, 14h10.

Hockey universitaire: Redmen de McGill contre Rouge et Or, patinoire du PEPS, 19h30.

Ligue féminine de hockey intercétes: Vice-Recteur de Saint-Romuald contre Neufchâtel, patinoire Les Saules, 21h15.

Tournoi de hockey Old-Timers Molson, amphithéâtre Bernières, Saint-Rédempteur, 9h.

Ballon sur glace: rencontres du tournoi de Beaufort-Ouest, amphithéâtre de Giffard.

Curling: finales du tournoi Ultramar, hommes et femmes, club Etchemin; fin du tournoi Rallye-recrutement, club de l'AEC; clôture du tournoi "Crutchfield-Vallières", club Jacques-Cartier.

Tennis: demi-finales et finales du tournoi de classe "C", Circuit Saint-Hubert, club Avantage; début du tournoi régional double mixte, à Tennisport; jiteny pour les membres, club Rive-Sud, 19h; début du tournoi de classe "B", Circuit Saint-Hubert, club Montcalm.

Ski alpin: épreuve préparatoire de descente, Circuit Skibec-Sportek, centre Stoneham; ski-o-thon du club Redskins, Mont Hibou, 12h30 à 15h.

Sauts à ski: premières épreuves des championnats de l'Est du Canada, tremplin 70, parc Mont Sainte-Anne.

Ski acrobatique: concours régional, bosses et ballet, station Stoneham, 10h.

Ski de fond: stage pour moniteur de niveau 1, station multi-aires de Frampton.

Badminton: championnat provincial "B" cégep Lévis-Lauzon.

Balle-au-mur: suite du tournoi-invitation, club Multi-Sports.

Racquetball: jiteny carnavalesque, club Entrain; tournoi-invitation de la Sûreté du Québec, club du Lac-Beaufort; tournois de qualification du circuit amateur Labatt Légère, clubs DuVallon, Seigneural, Sportèque, Neufchâtel et Grand-Beaufort; jiteny pour les membres, club Rive-Sud.

Billard: suite du tournoi d'admissibilité pour Télé-Billard, salon Sioui, Village-des-Hurons.

Handball olympique: tournoi intercétes, cadets-filles, polyvalente Loretteville, et cadets-garçons, école secondaire Les Etchemins.

Gymnastique: compétition du club Sirius, polyvalente de Neufchâtel, 12h à 18h.

YMCA de Québec: autre séance d'inscriptions, 835 boulevard Saint-Cyrille ouest.

Haltérophilie: autre séance du camp d'entraînement régional, école des Compagnons de Cartier.

Course à pied: épreuve de participation de 5 km du club Sri Chinmoy, départ à l'école secondaire Sillery, rue Chanoine-Morel, 7h.

Ouverture officielle du centre sportif et culturel de Sainte-Croix de Lotbinière, 14h30.

Judo: entraînement de zone, club de la Vieille Capitale, 270 Saint-Joseph est.

Dimanche

Ouverture officielle du Colisée avec la "Grande mise au jeu", 13h.

Ski alpin: épreuve de descente du circuit Skibec-Sportek, station de Stoneham; suite au ski-o-thon du club Redskins, Mont Hibou, 12h30 à 15h.

Sauts à skis: deuxième journée des championnats de l'Est du Canada, tremplin de 70 mètres, parc Mont Sainte-Anne.

Ski de fond: course de la Coupe Ouk Pik, à Sainte-Brigitte-de-Laval; stage pour moniteur niveau 1, station multi-aires de Frampton; autre randonnée Molson-CJRP, au Mont Hibou, 11h.

Jour de clôture du tournoi provincial de hockey bantam Ancienne-Lorette, à l'Amphiglace.

Finales du tournoi de hockey pee wee de Sainte-Marie de Beauce.

Lac-Etchemin: troisième et dernière journée du tournoi provincial atome Caisse populaire, amphithéâtre Simon-Nolet.

A Bernières Saint-Rédempteur, couronnement des champions du tournoi de hockey Old-Timers Molson.

Au centre sportif de Beaufort, finales dans le tournoi du circuit de hockey olympique Labatt. Hockey midjet "AAA": Angevins de Bourassa contre Les Gouverneurs, centre sportif de Sainte-Foy, 14h.

Ligue de hockey junior "B" Québec-Métro: Beaufort à Charlesbourg, 14h; Vanier à Sainte-Foy, 20h.

Ligue de hockey mineur du Saint-Laurent: atome et bantam, Saint-Georges à Loretteville, 12h45; pee wee et midjet, Vanier à Saint-Georges, 13h.

Ligue de hockey intercétes: atome et bantam, Beaufort contre Rive-Sud, à Lévis, 17h.

Badminton: finales du championnat provincial classe "B", cégep Lévis-Lauzon, 11h.

Tennis: autres rencontres du tournoi de classe "B" du circuit Saint-Hubert, club Montcalm; suite du tournoi régional de double mixte, à Tennisport.

Racquetball: tournois de qualification du circuit amateur Labatt Légère, clubs Neufchâtel, Sportèque et Grand-Beaufort; fin du jiteny carnavalesque, club Entrain.

Balle-au-mur: dernières rencontres du tournoi-invitation, club Multi-Sports.

Course à pied: Saint-Georges de Beauce, course des frileux, 9h45.

Basketball universitaire: McGill contre Rouge et Or, masculin et féminin, calendrier de l'ASUQ, gymnase du PEPS, 13h.

Ballon sur glace: finales dans le tournoi de Beaufort-Ouest, amphithéâtre de Giffard.

Curling: programme de la ligue étudiante, club Etchemin; calendrier de la Ligue Champlain, hommes, club Jacques-Cartier.

Billard: troisième et dernière journée du tournoi d'admissibilité à Télé-Billard, salon Sioui, Village-des-Hurons.

YWCA de Québec: fin des inscriptions, 835 boulevard Saint-Cyrille ouest.

Haltérophilie: camp d'entraînement régional, école des Compagnons de Cartier.

LE FEUILLETON

COLLEEN McCULLOUGH les oiseaux se cachent pour mourir

roman EDITIONS SELECT

résumé

Fee a tout deviné, tout compris: elle sait que Dane est le fils de Ralph de Bricassart, elle l'a su dès que Meggie est rentrée à Drogheda.

(97) L'aveu

— Oui, convint Meggie avec un soupir. Ralph m'a trouvée, mais ça n'a rien résolu pour nous. Je savais qu'il n'abandonnerait jamais son Dieu. C'est pour cette raison que j'étais décidée à tirer de lui la seule chose que je puisse jamais espérer: un enfant, son fils, Dane.

— J'ai l'impression d'écouter un écho, dit Fee avec un rire grinçant. Il me semble m'entendre prononcer ces mêmes paroles.

— Frank?

Le fauteuil râcla le sol; Fee se leva, se mit à marcher de long en large, faisant résonner le dallage; finalement, elle revint se planter devant sa fille qu'elle considéra attentivement.

— Eh bien, eh bien... Du tac au tac, hein, Meggie? Et toi, depuis combien de temps étais-tu au courant?

— Depuis que j'étais toute petite. Depuis le jour où Frank est parti.

— Son père était déjà marié. Il était beaucoup plus âgé que moi, un

homme politique de premier plan. Si je te disais son nom, tu le reconnaîtrais immédiatement. Beaucoup de rues portent son nom en Nouvelle-Zélande, peut-être même une ville ou deux. Mais, pour les besoins de la cause, je l'appellerai Pakeha. C'est le mot maori pour désigner l'homme blanc, mais ça suffira. Il est mort maintenant, évidemment. J'ai en moi un peu de sang maori, mais le père de Frank était métis. Cet aspect ressortait davantage chez Frank parce que nous le lui avions légué l'un et l'autre. Dieu, que j'ai aimé cet homme! Peut-être était-ce la voix du sang, je ne sais pas. Il était beau, grand, brun, avec des yeux noirs brillants et rieurs. L'opposé absolu de Paddy... cultivé, raffiné, plein de charme. Je l'aimais à la folie. Et je croyais que je n'aimerais jamais personne d'autre; je me suis vautre dans cette illusion si longtemps que, lorsque je m'en suis débarrassée, il était trop tard... trop tard! (Sa voix se cassa; elle se tourna en direction du jar-

din.) J'ai beaucoup à me faire pardonner, Meggie, tu peux me croire.

— Alors, c'est pour ça que tu aimais Frank plus que nous tous, laissa tomber Meggie.

— Je le croyais parce qu'il était le fils de Pakeha et que les autres appartenaient à Paddy. (Elle s'assit, émit un soupir douloureux, triste.) Et ainsi, l'histoire se renouvelle. J'ai ri intérieurement en voyant Dane, tu peux me croire.

— M'man, tu es une femme extraordinaire.

— Vraiment? (Le fauteuil gémit, elle se pencha en avant.) Laisse-moi te confier un petit secret, Meggie. Extraordinaire ou simplement ordinaire, je suis une femme très malheureuse. Pour une raison quelconque, j'ai été malheureuse depuis le jour où j'ai connu Pakeha, essentiellement par ma faute. Je l'ai aimé, mais j'ai succombé comme jamaïs une femme ne devrait succomber. Et il y a eu Frank... Je me raccrochais à Frank et ignorais le reste. J'ignorais Paddy, qui était le meilleur être qui m'ait jamais approché, mais je ne m'en apercevais pas, trop occupée que j'étais à le comparer à Pakeha. Oh, je lui étais reconnaissante et ne pouvais m'empêcher de l'admirer... (Elle haussa les épaules.) Enfin, c'est du passé... Ce que je voulais dire c'est que tout ça est néfaste. Tu le sais, n'est-ce pas?

— Non. A mon sens, c'est l'Eglise qui peut être considérée comme néfaste en interdisant ce bonheur à ses prêtres.

— Curieuse coïncidence qu'Eglise soit du genre féminin. Tu as volé l'époux d'une autre femme, Meggie, tout comme moi.

— Ralph n'était lié à aucune autre femme que moi. L'Eglise n'est

pas une femme, Maman... c'est une institution, sans plus.

— N'essaie pas de te justifier vis-à-vis de moi. Je connais par avance toutes les réponses. Je pensais comme toi, à l'époque. Le divorce était hors de question pour lui. Il était l'un des premiers hommes de sa race à accéder à un poste politique aussi élevé; il lui fallait choisir entre moi et son peuple. Quel homme aurait pu résister à un destin si noble? Exactement comme ton Ralph a choisi l'Eglise, n'est-ce pas? Alors, j'ai cru que ça m'était égal. Je prendrais ce qu'il pouvait me donner, j'aurais de lui un enfant à aimer.

Soudain, Meggie se rebella en voyant sa mère faire preuve de compassion à son endroit; elle lui voulait d'insinuer qu'elle aussi avait tout gâché.

— Mais j'ai fait preuve de beaucoup plus de subtilité que toi, Maman. Mon fils a un nom que personne ne peut lui enlever, pas même Luke.

Un son sifflant s'extirpa de la gorge de Fee.

— C'est écoeurant! Oh, comme tu sais tromper ton monde, Meggie! Et dire qu'on te donnerait le Bon Dieu sans confession! Eh bien, mon père m'a acheté un mari pour donner un nom à Frank et se débarrasser de moi. Je parie que tu ne savais pas ça! D'ailleurs, comment as-tu su?

— Ça me regarde.

— Tu paieras, Meggie. Crois-moi, tu paieras. Tu ne t'en tireras pas mieux que moi. J'ai perdu Frank de la façon la plus atroce qu'une mère puisse perdre son fils. Je ne peux même pas le voir et j'en meurs d'envie... Tu verras! Toi aussi, tu perdras Dane.

— Je ferai en sorte de le retenir. Tu as perdu Frank parce qu'il ne

pouvait pas s'atteler à la même charrette que Papa. Je me suis assurée que Dane n'aurait pas de père pour lui passer la bride. C'est moi qui l'attellerai à Drogheda. Pourquoi crois-tu que je m'efforce déjà d'en faire un élève? Il sera en sécurité à Drogheda.

— Papa l'a-t-il été? Stuart l'a-t-il été? On n'est nulle part en sécurité, et tu ne garderas pas Dane ici s'il veut s'en aller. Papa n'a pas réussi à atteler Frank... parce que Frank ne pouvait être attelé. Et tu crois que toi, une femme, seras capable de passer le harnais au fils de Ralph de Bricassart? Tu te trompes lourdement. Ça va de soi. Ni l'une ni l'autre n'auront été capables de retenir le père, comment pourrions-nous espérer retenir le fils?

— Je ne pourrais perdre Dane que si tu ouvrais la bouche, Maman. Et je te préviens, je te tuerais plutôt.

— Ne t'inquiète pas. Tu n'auras pas à te balancer au bout d'une corde à cause de moi. Ton secret sera bien gardé; je ne suis qu'une spectatrice attentive. Oui, c'est exactement ça, une spectatrice.

— Oh, Maman! Qu'est-ce qui a pu te rendre ainsi? Si atrocement murée en toi-même?

Fee soupira.

— Simplement ce qui s'est produit longtemps avant ta naissance, dit-elle d'un ton pathétique.

Mais Meggie secoua le poing avec véhémence.

— A d'autres! Après ce que tu viens de me dire? Tu ne t'en tireras pas en mettant tout sur le dos du passé! Balivernes, balivernes, balivernes! Tu m'entends, Maman? Tu as vécu les plus belles années de ta vie en te laissant engluier dans le passé, comme une mouche prise dans du sirop!

Les lèvres de Fee se fendirent

en un large sourire; elle éprouvait une réelle satisfaction.

— Autrefois, je croyais qu'avoir une fille était loin d'être aussi important que d'avoir des fils, mais je me trompais. Tu me réjoins, Meggie, comme jamaïs mes fils ne pourront me réjoindre. Une fille est une égale. Ce qui n'est pas le cas des fils, tu sais. Ceux-ci ne sont que des mannequins sans défense que nous dressons pour les abattre tout à loisir.

Meggie ouvrit de grands yeux.

— Tu es impitoyable. Dis-moi, alors, à quel moment nous fourvoyons-nous?

— En naissant, répondit Fee.

Les hommes rentraient chez eux par milliers, se dépouillant de leurs uniformes kaki et de leurs chapeaux à large bord relevé sur le côté pour endosser des vêtements civils. Et le gouvernement travailliste, toujours au pouvoir, s'intéressa de très près aux grandes propriétés des plaines occidentales. Il était injuste que des terres aussi vastes appartenissent à une seule famille alors que des hommes ayant combattu pour l'Australie avaient besoin de s'installer et, par ailleurs, le pays devait exiger un rendement supérieur de son agriculture et de son élevage.

— A SUIVRE —
LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR de Colleen McCullough, est publié aux éditions Select (édition canadienne).

prochain
épisode
La récompense

Raymond Lévesque relégué au sort des débutants



Raymond Lévesque

Trente-cinq ans de métier, une poésie pure, un talent fou et réduit à travailler dans un petit bar, dans des conditions pas toujours très faciles, comme n'importe quel membre de la relève. C'est étonnant, ça dépasse l'entendement et pourtant, c'est la réalité de Raymond Lévesque qui présentait hier son spectacle à la maison Voceles, dans le Vieux-Québec.

Un peu avant de monter sur la petite scène de cet établissement, un peu comme s'il sentait le besoin de s'excuser auprès du journaliste que je suis, Raymond Lévesque me disait: "Si je suis ici, c'est pour gagner ma vie. J'ai une famille et il faut qu'on mange. Je n'ai pas d'argent pour faire le Grand Théâtre. Ça prend \$25,000 pour faire ça et je ne peux pas. Il n'y a personne non plus qui veut investir sur moi".

Pourtant, Raymond Lévesque est un pionnier de notre chanson. C'est un poète d'une trempe à part qui a ouvert le Québec sur le monde et le monde sur le Québec. Il a été parmi les premiers à aller défendre notre chanson en France.

Il a écrit des choses merveilleuses, rappelez-vous seulement deux titres de chansons: "Bozo les culottes" et "Quand les hommes vivront d'amour". Ce sont des classiques

de la chanson québécoise et la deuxième a fait le tour du monde et est chantée avec autant de ferveur aujourd'hui qu'elle l'était hier.

Dans son numéro d'imitation de cette année, Jean Lapointe parle de Raymond Lévesque et il ne dit pas de lui qu'il est sur le même pied que Vigneault, Ferland, Lévesque ou les autres, qui sont considérés comme les fils spirituels de Félix Leclerc. Il parle de Raymond Lévesque comme étant le frère de Félix.

Ca fait depuis 1946 que Raymond Lévesque défend notre chanson

et il le fait toujours avec la même fougue, la même ardeur. Il mérite certes un meilleur sort que celui qu'on lui réserve depuis toujours.

Son spectacle d'hier est un petit bijou, plein d'humour, de poésie, d'amour, de tendresse, de chansons. Raymond Lévesque est un poète du quotidien. Il ne peut détacher ce qu'il vit tous les jours de sa poésie. Sur la scène ou en coulisses, il est exactement le même et il défend ses convictions profondes avec la même passion. Il n'y a pas de brisure chez cet homme.

Le spectacle qu'il présente à Québec jusqu'à

samedi est fait de trois parties. Il fait au total, 35 chansons et monologues et il récite sa poésie. Il touche tous les thèmes qui sont au cœur de nos préoccupations. Il parle de politique, il parle d'exploitation de travailleurs, il parle de pollution, il parle de la vie. Tout se passe avec un sourire en coin. Raymond Lévesque est aussi un humoriste de premier ordre.

C'est un spectacle à ne pas manquer.

Jacques SAMSON

CONNAISSEZ-VOUS...
Le La Fayette
La salle de danse à votre goût
Orchestre «Big Bonheur»
Ouvert les vendredis et samedis soir
585 boul. Charest e.
Québec 522-2053

LE GROUPE LA LAURENTIENNE présente
DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
Les Corps Erotiques
un Art d'Aimer
une ciné-conférence de
JEAN-YVES DESJARDINS
sexologue de notoriété internationale
co-fondateur du module de sexologie de l'UQAM
15-16-17-18 et 21-22-23 janvier 20h30
PALAIS MONTCALM
975 PLACE D'YVOILLE, QUÉBEC 694-6219
Guichets ouverts du lun. au sam. de midi à 5h30 et jusqu'à 9h00 les soirs de spectacle

Aucune limite
Desirs et Passions
D'UN COUPLE PARISIEN
Rien de tel que les expertes massaises Thaïlandaises pour vous redresser le moral
AVENTURES EROTIQUES EN THAÏLANDE
2^e SEM.
Représentation complète dès 13h15.
Représentation complète dès 13h.
STE-FOY 2
PLACE STE-FOY 656-0592

CHOI FM présente à L'INSTITUT CANADIEN le 17 janvier à 20h30

FRANCIS CABREL

1091 1/2, rue St-Jean
Vieux-Québec
Comédie subversive et tendre
LES AMÉRICAINES DE REZVANI

Jusqu'au 8 février
relâche les lun. et mar.
Billets: Musique d'Auteuil
Rés.: 694-9631 (18h)
CKRL-MF 89,1



LE SOLEIL
vous informe au jour le jour...

ABONNEZ-VOUS
647-3333

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Ch. Les petites Starlettes
cinéma le paris 3
PLACE D'YVOILLE 694-0891

ENFIN EN FRANÇAIS...
"Follement drôle!"
Le triomphe de la folie!
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE **WOODY ALLEN**
avec WOODY ALLEN et JANET MARGOLIN
HORAIRE: 14h00, 16h00, 18h00, 20h00
cinéma le paris 2

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!
avec WOODY ALLEN et JANET MARGOLIN
HORAIRE: 14h00, 16h00, 18h00, 20h00
cinéma le paris 2

BONS BAISERS D'ATHÈNES
avec CHARLES BRONSON
cinéma le paris 1
PLACE D'YVOILLE 694-0891

IL CROQUE TOUT CE QU'IL TROUVE
avec NEVILLE BRAND, CANDICE JONES, STUART WHITMAN
HORAIRE: 14h00, 16h00, 18h00, 20h00
le piratelle

CHARLES BRONSON
avec LES COMPLAISANTS DE CHARLIE CHAPLIN
cinéma le paris 1
PLACE D'YVOILLE 694-0891

CINÉMAS UNIS
votre guide des meilleurs films

"Je ne suis pas un animal! Je suis un être humain! Je... suis... un homme!"
THE ELEPHANT MAN
Un film de David Lynch Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft.
HORAIRE: 18h15 et 20h45

BUD SPENCER
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES
2e Film: "La blonde dans les pattes"
HORAIRE: 14h45, 18h10, 21h35, 23h00, 16h25, 19h50

Un film FOU, FOU, FOU.
PIERRE RICHARD
un film de GÉRARD OURY
LE COUP DU PARAPLUIE
HORAIRE: 19h et 21h.

LE GRAND FAVORI DU JURY ET DU PUBLIC MONTRÉALAIS
FONTAMARA
UN FILM DE CARLO LIZZANI
MICHELE PLACIDO, ANTONELLA MURRO, ROA DI BENEDETTO
HORAIRE: 18h10 et 20h45

Une hilarante parodie des films catastrophe aériens...
Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?
v.f. "Airplane!"
HORAIRE: Ven. Sam. et Dim. 14h00 - 18h10 - 21h35. Clôt. 13h - 18h25 - 19h45. En sem. dès 18h10

3 ans d'école pour devenir star... ou garçon de café!
La Fièvre Des Planches
v.f. de "FAME"
HORAIRE: 18h10 et 20h30

la Cage aux Folles
MICHEL SERRAULT, LIGIO TOGNAZZI
HORAIRE: 13h15, 17h20, 21h25, Retour 15h00 et 19h05. Der. sp. complet 19h05

La terreur commence quand l'inconnu appelle.
AVORIAZ/80 PRIX SPECIAL DU JURY PRIX DE LA CRITIQUE
TERREUR SUR LA LIGNE
MELVIN SIMON PRODUCTIONS présente
Une production BARRY KROST
CHARLES DURNING CAROL KANE COLLEEN DEWHURST
avec TONY BECKLEY, RACHEL ROBERTS, RON O'NEAL
Producteurs exécutifs MELVIN SIMON et BARRY KROST
Musique de DANA KAPROFF. Écrit par STEVE FOXE et FRED WALTON
Produit par DRUG CHAIKIN et STEVE FOXE. Réalisé par FRED WALTON
Distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS
HORAIRE: 14h00, 16h00, 18h00, 20h00
CANARDIERE
LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

ils se connaissent à peine... naufrages au cœur des îles FIDJI, ils vivent un véritable roman d'amour.
LES LAGOONS BLEUS
Version française de THE BLUE LAGOONS
Un film de RANDAL KLEISER
avec BROOKE SHIELDS, CHRISTOPHER ATKINS
CHAPITRE DEUX
FRONTENAC II

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
Plus perlat, plus raffiné, plus amoureux que "Beverly Hills Cop", le plus beau cadeau qu'une jeune fille puisse offrir...
Laura
LES OMBRES DE L'ÉTÉ
un film de DAVID HAMILTON
avec MAUD ADAMS, DAWN DUNLAP, JAMES MITCHELL, musique de PATRICK JUVET
13 FEMMES POUR CASANOVA
avec TONY CURTIS
LE DAUPHIN

Laissez-vous emporter dans un monde de magie où le rêve devient réalité...
XANADU
en Version Française
POUR TOUS
5^e Sem.
Une fantaisie musicale ensorcelante.
OLIVIA NEWTON-JOHN, GENE KELLY
HORAIRE: 14h00, 15h50, 17h40, 19h35, 21h20
FRONTENAC I

DU PONT & BOUL CHAREST INF. 529-9745
STATIONNEMENT INTÉRIEUR

PARC AUTO PAQUET & LAUBERTE

Gauthier écope de 23 mois

André Gauthier, 20 ans, rue Commerciale, à Saint-Romuald, a été condamné à 23 mois de prison, sous huit chefs d'accusation, dont le vol par effraction d'objets consacrés, d'une valeur de \$8.000, à l'église Saint-Charles-Garnier, à Sillery, le 14 mars 1980.

Le prévenu a reconnu sa culpabilité, hier matin, devant le juge Charles Cliche. Il a été condamné en outre pour cinq vols qualifiés dans divers établissements commerciaux à Saint-Romuald, à Sainte-Foy, à Bernières, à Saint-Jean-Charlystosme et à Lévis, dans les dernières semaines de l'année 1979, ainsi qu'une tentative de vol qualifié et deux vols par effraction.

23 mois de prison

Le juge Cliche a également condamné Jean-François Morency, 25 ans, de la rue Châteauguay, à 23 mois de prison pour s'être livré à des vols de fait sur la personne de M. Charles-Auguste Gagnon, avec l'intention de le voler, le 19 mars 1980, à Charlesbourg, ainsi que pour l'usage d'une carabine .303 pour commettre un vol.

Recours collectif

Le juge Pierre Côté, de la cour supérieure, fera savoir, dans les premiers jours de février, s'il autorise M. Michel Sansfaçon de Québec, à intenter, par recours collectif, des procédures contre le Trust Royal, visant à



justice

par
Marcel COLLARD

position des contrats avait haussé le taux de l'intérêt des prêts hypothécaires.

Irwin Toys: la cause est reportée

La cour supérieure du Québec a préséance sur la cour des sessions de la paix, on attendra donc le jugement de la première avant d'entendre les accusations de l'Office de la protection du consommateur contre le groupe Irwin Toys et son agence Hayhurst Advertising pour infraction à la loi 72.

C'est ce qu'a décidé mercredi le juge Cyrille Potvin de la cour des sessions de la paix de Québec qui a remis à plus tard l'audition des deux parties comme le défendeur, Irwin Toy Limited, a contesté les accusations de l'office devant une instance supérieure, le Québec n'ayant pas juridiction se-

lon la compagnie pour régir le contenu d'émissions télévisées.

On se rappellera qu'à la mi-décembre, l'OPC avait décidé de porter des accusations contre le groupe Irwin et son agence Hayhurst pour avoir enfreint, en novembre, sur les ondes de Télé-4, l'article de la loi 72 qui interdit de diffuser de la publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans après avoir échoué à les convaincre de retirer cette publicité des ondes.

Un porte-parole du service du contentieux de l'office, Me Pierre Valois, s'est dit déçu de cette décision comme de nombreuses causes sont en at-

tente devant la cour supérieure et que les délais d'audition y sont toujours longs. Il a bon espoir toutefois que la cour acceptera d'entendre cette cause en priorité, même si l'on se doute bien qu'un fois ce cap franchi, et advenant un jugement favorable à l'OPC, la cause sera portée devant la cour d'appel et éventuellement jusqu'en Cour suprême, avec tous les délais que cela entraîne, ce manufacturier étant épaulé par d'autres publicitaires et annonceurs qui souhaitent l'affrontement dans le but de retirer l'interdit d'annoncer aux enfants, jouets et aliments de toutes sortes.

3e publication AVIS

Prenez avis que H. Drouin & Frère Ltée, 224, rue St-Pierre, Ste-Agathe, Cte Lotbinière s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-504491 région 03, pour le transport de bois de pulpe et bilots à Yves Drouin, Rg St-Pierre, Ste-Agathe, Cte Lotbinière. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Qué. G1K 7W5.

H. Drouin & Frère Ltée



APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR D'ÉGOUT SANITAIRE

PROJET CUQ-303-1

La Communauté urbaine de Québec recevra jusqu'à 15:00 heures le 5 février 1981 des soumissions pour la construction d'un collecteur d'égout sanitaire d'environ 6.700 pieds linéaires et d'un diamètre de 30" désigné comme étant le tronçon 6-20 du collecteur régional Sainte-Foy.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils, Les Consultants BPR, 3333, boul. Hamel, Québec, moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50) entièrement remboursable à ceux qui auront présenté une soumission conforme et retournée, en bonne condition, les documents au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée soit d'un chèque visé fait à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec pour un montant au moins égal à 5% du prix total de la soumission, soit d'un cautionnement de soumission correspondant à au moins 10% du prix total de la soumission valable pour une période de quatre-vingt (90) jours et émis selon les prescriptions des documents de soumission.

Toute soumission doit également être accompagnée des autres documents décrits dans l'avis aux soumissionnaires et dans le Cahier des Garanties et Assurances.

Toute soumission doit être présentée sous enveloppe cachetée sur laquelle l'adresse sera bien indiquée: "NE PAS OUVRIR". Toute soumission, pour être validement reçue, doit se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la Communauté, Me Réjean Doyon, 930, Chemin Ste-Foy, 7e étage, Québec, à l'heure et au jour précédemment indiqués.

Les soumissions seront ouvertes le 5 février 1981, à l'heure susdite et en présence des intéressés.

La Communauté ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Réjean Doyon, avocat
Secrétaire de la CUQ

PAQUET-Syndicat
Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys
Mail St-Roch • Place Laurier • Galeries Chagnon

Une Journée particulière...

Journée de l'Âge d'Or

LE SAMEDI 17 JANVIER 1981
C'EST LA JOURNÉE DE L'ÂGE D'OR

10% sur toute la marchandise en magasin.

A cette occasion, vous du "troisième âge" profitez d'un escompte de 10% sur toute la marchandise régulière à travers nos 6 magasins.

A nos 6 magasins

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

- 1- Inscrivez vos noms et adresses à l'endos de votre coupon concours et déposez-le dans une des boîtes de tirage placées près des portes principales de nos 6 magasins.
- 2- Le personnel de PAQUET-SYNDICAT et leurs dépendants ne sont pas éligibles.
- 3- Le concours aura lieu uniquement le 17 janvier 1981.
- 4- Le tirage se fera le 20 janvier 1981 à 10h00, au magasin PAQUET du Mail St-Roch.
- 5- Un seul coupon sera remis par personne.
- 6- Pour être éligible, les personnes devront se présenter à nos magasins et fournir une carte d'identification, soit celle de l'Âge d'Or ou soit toute autre carte prouvant qu'elles sont nées avant le 1er janvier 1916.
- 7- Pour se mériter le voyage, la personne dont le nom apparaît sur le coupon tiré au sort doit répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances.
- 8- Le concours s'adresse uniquement aux résidents du Québec.
- 9- La personne qui se méritera le prix doit consentir, si requis, à ce que son nom soit utilisé à des fins publicitaires relatives à ce concours.
- 10- Le prix doit être accepté comme tel et ne pourra être échangé contre une somme d'argent ni être transféré au bénéfice d'autres personnes.
- 11- Les droits exigibles, quant à ce concours, ont été payés en vertu de la Loi sur les loteries et courses.
- 12- Un litige quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

PRESENTATION DE FILMS DESTINATION-SOLEIL

Une collaboration Maxi-Voyages et Skylark, ces films vous feront mieux connaître les endroits de prédilection pour vos futurs voyages.

Présentés chez PAQUET Mail St-Roch seulement, à 15:00 heures, au 3e étage.

DEMONSTRATIONS DE TECHNIQUES DE TRAVAUX DE LOISIR

Présentées durant cette journée de l'Âge d'Or, ces démonstrations pourront vous aider à connaître et apprécier différents travaux de loisir d'une façon agréable d'occuper vos moments libres.

TISSAGE SUR CERCEAU ET PETITS POINTS

Ces deux passe-temps sont faciles et très intéressants pour les personnes de tout âge. L'accomplissement de ces travaux vous procurera une fierté inestimable.

PETITS POINTS SUR CANEVAS IMPRIMÉ AVEC MÉTIER

Que d'heures remplies en perspectives avec cette façon d'accomplir de belles choses. Vous en serez éternellement fier.

Le matériel, canevas et laine, est offert à nos 6 magasins.

Cette démonstration aura lieu au SYNDICAT de Place Laurier seulement, au rayon de la laine.

TISSAGE SUR CERCEAU DE BOIS

Pour créer de belles pièces qui vous resteront précieusement toujours, cette technique est tout indiquée. Cerceaux et laine de fantaisie sont disponibles à nos 6 magasins.

Cette démonstration aura lieu chez PAQUET Place Laurier seulement, au rayon de la laine, niveau 2.

MURALE ET COUSSIN ARONELLE

Des articles très décoratifs et faciles à confectionner: voilà ce que sont les produits Aronelle.

Le matériel est disponible dans nos 6 magasins, en ensemble complet, en canevas seul et laine coupée ou en laine.

Cette démonstration aura lieu chez PAQUET Galeries Chagnon, niveau 1, et au SYNDICAT Place Fleur de Lys, 1er étage, au rayon de la laine.